



Ressources naturelles Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/9-1998

ISBN 0-660-60674-7



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Ressources naturelles Canada

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant
le 31 mars 1998**

Ralph Goodale
Ministre de Ressources naturelles Canada

Table des matières

Section I Message du Ministre	1
Sommaire	3
Tableau des principaux engagements en matière de résultats	6
Section II Aperçu du Ministère	
A. Mission et activités	8
B. Le milieu qui conditionne nos activités	8
C. Organigramme de RNCan - 1997-1998	13
Section III Réalisations du Ministère	
Principales réalisations par but	15
But stratégique 1	15
But stratégique 2	22
But stratégique 3	28
But stratégique 4	35
But de gestion 5	38
Section IV Rendement financier	
Aperçu du rendement financier - (comprend les buts en regard des domaines d'activité) ..	42
1. Sommaire des crédits approuvés	44
2. Comparaison des dépenses totales prévues, des dépenses réelles et des autorisations totales pour 1997-1998	45
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues nettes contre les dépenses réelles nettes et autorisations totales	46
4. Comparaison des ressources précédentes et des nouvelles allocations	s/o
5. Besoins bruts en ressources par organisation et domaine d'activité	47
6. Recettes à valoir sur le crédit par domaine d'activité	48
7. Recettes à valoir sur le Trésor par domaine d'activité	48
8. Paiements de transfert législatifs par domaine d'activité	49
9. Paiements totaux de transfert par domaine d'activité	50
10. Dépenses en immobilisation par domaine d'activité	s/o
11. Projet d'immobilisation par domaine d'activité	s/o
12. État des grands projets de l'État	s/o
13. Prêts, investissements et avances par domaine d'activité	51
14. Sommaire financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada	52
15. Passif éventuel	53
Section V Groupement des rapports	
A. Stratégie du développement durable	54
B. Principales initiatives législatives et réglementaires	57
C. État des réservoirs de combustibles sur les terres gérées par RNCan	58
Section VI Autres renseignements	
A. Personnes-ressources pour renseignements supplémentaires	59
B. Adresses Internet	60
C. Corrélation entre les buts stratégiques de 1997-1998 et ceux de 1998-1999	62
D. Cadre de mesure du rendement (Buts/Objectifs/Indicateurs de rendement)	63
E. Liste des lois	68
F. Index des sujets traités	70

I Message du Ministre

En cette fin de siècle, le secteur des ressources naturelles constitue toujours le pivot de l'économie canadienne, mais sous une nouvelle forme. Les entreprises liées aux ressources se dotent de connaissances, de compétences et de technologies pour affronter avec succès les marchés mondiaux et pour assurer un développement durable au pays. Le secteur se transforme en une force économique dynamique axée sur la haute technologie et le savoir qui apporte des emplois haut de gamme recherchés et une stabilité précieuse à des centaines de collectivités à travers le Canada. Il s'agit d'une évolution prometteuse en termes de création d'emplois, de revenus et de débouchés commerciaux.



Ralph Goodale
Ministre de Ressources
naturelles Canada

Ressources naturelles Canada (RNCan) a été à l'avant-garde de cette transition, en faisant en sorte que nos richesses naturelles demeurent le point d'ancrage de l'économie au cours du nouveau millénaire. Le Ministère a fourni à l'industrie l'information et le soutien nécessaires pour qu'elle puisse prendre sa place sur le marché désormais axé sur la haute technologie et le savoir. Il a fait du développement durable une valeur fondamentale qui concilie les facteurs économiques, environnementaux et sociaux pour le présent et pour l'avenir.

Ces priorités épousent étroitement les engagements souscrits par le présent gouvernement en matière de bonne gestion des affaires publiques et de responsabilités gouvernementales, comme aider les communautés autochtones à gérer leurs ressources, protéger les ressources pour tous les Canadiens et fournir des données géologiques essentielles pour permettre la prise de décisions.

RNCan est bien placé pour guider cette transition. Le Ministère est la figure de proue du Canada en matière de connaissances et de recherches scientifiques dans les domaines de l'énergie, des minéraux et des métaux, des forêts et des sciences de la Terre. Armé d'un solide bagage scientifique et de politiques avisées et innovatrices, RNCan s'attaque aux nombreux défis auxquels notre pays doit faire face à l'aube du nouveau siècle : règles nouvelles et changeantes sur les marchés mondiaux, concurrence croissante au chapitre des investissements, engagements internationaux concernant le changement climatique, faiblesse des investissements canadiens dans les industries à valeur ajoutée et atteindre un consensus sur les orientations futures parmi toute une gamme d'intervenants et de groupe d'intérêts.

En ma qualité de ministre, je suis entièrement dévoué à la réalisation de notre mission, qui est de faire du Canada « le pays le plus ingénieux » au monde pour la mise en valeur des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique, le plus soucieux de ses responsabilités sociales et le plus productif.

Face à la complexité des enjeux et à la diversité des intervenants, RNCan détient une occasion unique d'assumer le rôle de chef de file averti et coopératif. Pour relever ce défi, nous avons défini un plan d'action cohérent qui tient compte de tous les facteurs en jeu pour assurer la croissance et la prospérité du Canada.

Ce plan d'action porte un nom : Réussir dans l'économie fondée sur les connaissances (WINS). Il s'appuie sur des réalisations concrètes. Il définit des lignes d'action précises pour mobiliser nos partenaires, combler les lacunes en matière de compétences dans certaines industries liées aux ressources et encourager les investissements dans les industries à valeur ajoutée. Les cinq grandes priorités sont les suivantes : vers un consensus national; lutte contre le changement climatique; création d'emplois; augmentation du commerce et de l'investissement dans le domaine des ressources naturelles; et encouragement à l'innovation dans le secteur des ressources naturelles et les industries connexes. En plus d'offrir une preuve tangible de l'engagement du Ministère à l'égard de la saine gestion des affaires publiques, ce plan fournit des occasions de perfectionnement professionnel en milieu rural et dans les communautés autochtones, ainsi qu'un soutien utile pour l'établissement de nouvelles industries à valeur ajoutée.

RNCan a donné une autre preuve évidente de son engagement en jouant un rôle prépondérant dans une réunion des ministres canadiens de l'Énergie et de l'Environnement, au cours de laquelle les ministres se sont entendus pour élaborer une stratégie nationale concernant le changement climatique, qui nous permettra d'aborder l'engagement souscrit dans le protocole de Kyoto de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 6 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990 entre 2008 et 2012. Sur la scène internationale, je suis personnellement déterminé à travailler avec des partenaires internationaux aux dossiers du changement climatique et de la conservation de la biodiversité.

Dans le cadre de ses propres activités, RNCan a soumis sa Stratégie du développement durable en décembre 1997. Ce document, qui illustre l'engagement de RNCan, a été reconnu par le Commissaire à l'environnement et au développement durable comme une stratégie qui pourrait servir d'exemple à d'autres ministères. Ce soutien renforce notre détermination à joindre le geste à la parole.

Je pense que la stratégie WINS et l'esprit de coopération forgé par les ministres, au cours de la présente année, constituent des jalons importants dans notre recherche du développement durable et d'un rôle majeur sur le marché. Les activités en cours et la stratégie de progrès mise en oeuvre confèrent au ministère des Ressources naturelles un rôle de premier plan en ce qui a trait à la création d'emplois, à la croissance économique, à la gestion environnementale et à l'innovation dans le domaine du savoir.

Je suis heureux d'offrir ce témoignage de nos progrès et réalisations de 1997-1998, ainsi que de présenter nos activités qui, j'en suis convaincu, sont notre passeport vers une prospérité ininterrompue et un gage aux générations futures qu'elles aussi pourront profiter de nos ressources naturelles.

Sommaire

Ce *Rapport sur le rendement* couvre la période se terminant le 31 mars 1998 et compare le rendement aux plans présentés par Ressources naturelles Canada (RNCa) dans son *Rapport sur les plans et les priorités 1997-1998*. Il répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement pour accroître l'obligation de rendre compte des résultats.

RNCa a enregistré des progrès vers la concrétisation de tous ses engagements; dans certain cas, il a déjà même livré la marchandise. La section III énonce clairement, pour chacun de ses buts, ce que le Ministère entend accomplir, en quoi ses activités sont importantes pour le Canada et quels bienfaits en tireront les Canadiens. Elle renseigne également sur les principales réalisations en fonction des engagements contenus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 1997-1998* de RNCa.

But 1 : Prendre des décisions judicieuses

Le développement durable appelle une meilleure prise de décisions — des décisions qui intègrent les dimensions économique, environnementale et sociale de la mise en valeur des ressources. Pour pouvoir prendre des décisions judicieuses, les gens doivent avoir accès aux meilleures données scientifiques et communautaires disponibles, et celles-ci doivent leur être communiquées sous une forme facile à comprendre. RNCa doit exercer une influence sur les décisions que prennent les gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie et les consommateurs au sujet de la mise en valeur des ressources. À cette fin, il met à la disposition des Canadiens de l'information objective et les plus récentes données scientifiques, il préconise une approche basée sur le consensus pour régler les grandes questions qui se posent et prendre les mesures qui s'imposent, et met de l'avant des politiques novatrices qui stimulent vigoureusement le développement durable.

But 2 : Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles

Le secteur des ressources est un des piliers de notre économie; il joue un rôle essentiel dans la création d'emplois, la croissance économique, et le développement des collectivités. Pour préserver la santé économique tout en protégeant l'environnement, nous devons employer le plus efficacement possible les ressources naturelles. Le développement durable devrait permettre à l'industrie des ressources naturelles de moins solliciter l'environnement, d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques et d'assurer une plus grande stabilité aux collectivités canadiennes. Le développement durable doit également s'effectuer sans compromettre notre capacité de soutenir la concurrence internationale, ni priver les Canadiens des marchés mondiaux dont ils ont besoin pour continuer à jouir d'un haut niveau de vie.

But 3 : Limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles

L'environnement se transforme constamment, en partie en raison de processus naturels, en partie sous l'action des humains. Nous savons qu'il peut s'adapter aux sollicitations humaines et naturelles dans la mesure où celles-ci n'outrepassent pas les limites de la capacité d'adaptation et de renouvellement des écosystèmes. C'est à nous, par conséquent, de mettre en valeur les ressources naturelles en respectant et en préservant l'intégrité des écosystèmes naturels. Parce que la production et la consommation d'énergie occasionnent 85 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre, RNCan joue un rôle de premier plan dans la conception des options dont dispose le Canada en matière de changement climatique, qui sont un élément central de la stratégie du gouvernement fédéral et de la transformation de l'économie du secteur énergétique canadien. Le ministre des Ressources naturelles a assumé un rôle de leadership national en ce qui concerne la réponse du Canada aux engagements en matière de changement climatique.

But 4 : Exercer efficacement les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs

La protection de l'environnement, la défense nationale, l'exercice de la souveraineté, le développement économique, tous ces objectifs réclament de notre part une connaissance de plus en plus précise de notre territoire et de ses ressources. RNCan fournit de nombreux produits et services qui appuient les institutions de la fonction gouvernementale, de façon que les Canadiens aient un bon gouvernement avec de solides structures économiques et sociales. À cette fin, il administre des lois, des règlements, des codes et des normes qui limitent les risques que comportent les désastres naturels et la mise en valeur des ressources pour la santé et la sécurité.

But 5 : Gérer le Ministère

RNCan est déterminé à assurer la saine gestion et le développement durable des ressources naturelles du Canada. Pour y parvenir, nous devons faire de la souplesse la pierre angulaire de notre culture et de notre structure ministérielles. Nous vivons à une époque où les changements sont constants, ce qui pose des défis, tant du point de vue de la gestion que de l'organisation. Nous devons en être bien conscients et bien les gérer. Nous devons également continuer d'améliorer notre gestion du personnel, notre reddition de comptes et notre rendement.

Rendement financier

RNCan s'efforce d'utiliser ses ressources avec efficacité. La section IV présente un résumé du rendement financier du Ministère par domaine d'activité. Il n'y a pas d'écart majeur à signaler.

Groupement des rapports

Dans le cadre du projet de présentation améliorée des rapports au Parlement, la section V présente de l'information sur la Stratégie du développement durable du Ministère, les initiatives de réglementation et les réservoirs de stockage de combustibles. La première Stratégie du développement durable de RNCan a été déposée au Parlement en décembre 1997 et cette section livre un résumé des progrès accomplis par rapport à certains objectifs dont fait état la Stratégie du développement durable. En ce qui a trait aux initiatives touchant la réglementation, la section résume les résultats escomptés et les mesures du rendement pour trois importantes initiatives de réglementation. Elle renseigne également sur l'état des réservoirs de stockage des combustibles situés sur les terres gérées par RNCan.

Conclusion

Tout au long de la période, RNCan a demeuré réceptif aux besoins des clients et a contribué aux grandes priorités pangouvernementales : bâtir un Canada plus fort, créer de l'emploi pour les jeunes Canadiens, investir dans le savoir et la créativité, augmenter les occasions de développement dans les collectivités autochtones, renouveler le fédéralisme, contribuer à la croissance économique et revitaliser la fonction publique. RNCan va demeurer fidèle à l'engagement qu'il a pris d'atteindre l'excellence dans sa prestation de services au gouvernement, aux intervenants, à ses partenaires et au public.

Le Ministère continuera également de promouvoir l'élaboration et la commercialisation de nouvelles technologies et de nouveaux processus, de même que le développement de nouvelles industries à valeur ajoutée dans le secteur des ressources naturelles qui assureront au Canada une position d'avant-garde sur la scène internationale.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Ressources naturelles Canada		
fournit aux Canadiens les moyens de :	comme en témoigneront les activités suivantes :	réalisation signalée dans : ⁽¹⁾
<p>prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • bases de données intégrées et faciles d'accès qui nous renseignent sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada, de même que sur leurs dimensions économiques, environnementales et sociales • collaboration et recherche de consensus accrues au pays et sur la scène internationale en ce qui concerne les questions, les politiques, les buts et les programmes d'action relatifs au développement durable • approches fiscales, réglementaires et volontaires qui favorisent le développement durable dans le secteur des ressources naturelles 	<p>Section III du présent rapport</p> <p><i>Stratégie du développement durable de RNCAN, 1998</i></p> <p><i>L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998</i></p> <p><i>L'État des forêts au Canada, 1997-1998</i></p>
<p>maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • débouchés économiques et investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles • accès élargi aux marchés étrangers pour les produits, les connaissances, les technologies et les services associés aux ressources naturelles du Canada • capacité accrue des collectivités autochtones, rurales et nordiques de générer une activité économique durable à partir des ressources naturelles 	<p>Section III du présent rapport</p>

Ressources naturelles Canada		
fournit aux Canadiens les moyens de :	comme en témoigneront les activités suivantes :	réalisation signalée dans :⁽¹⁾
établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • respect par le Canada de ses obligations internationales de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre • technologies et pratiques de gestion qui réduisent les effets sur l'environnement, préservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources • protection des Canadiens contre les désastres naturels et les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources 	<p>Section III du présent rapport</p> <p><i>L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998</i></p>
exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs	<ul style="list-style-type: none"> • système national de levés pour le géopositionnement, la cartographie et l'entretien des frontières • utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques 	Section III du présent rapport
gérer le Ministère de manière efficiente et efficace	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation responsable des ressources approuvées • amélioration continue des produits, services et activités de RNCan • partenariats renforcés et transfert accru des connaissances • amélioration continue de la gestion de la S-T • culture scientifique fédérale consolidée • utilisation accrue d'outils et de pratiques de gestion environnementale avant-gardistes pour les activités de RNCan • réduction accrue des déchets produits par RNCan • efficacité accrue de la consommation d'énergie et d'autres ressources servant aux activités de RNCan • utilisation accrue des biens et services éconergétiques 	<p>Section III du présent rapport</p> <p><i>Stratégie du développement durable de RNCan, 1998</i></p>

(1) Cette colonne représente les rapports au Parlement seulement. Le Ministère publie également de nombreux autres rapports.

II Aperçu du Ministère

A. Mission et activités

Mission

Pour le prochain siècle, le Canada doit s'affirmer comme le pays « le plus ingénieux » dans la mise en valeur des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique, le plus soucieux de ses responsabilités et le plus productif.

Activités

Ressources naturelles Canada fournit les connaissances et l'expertise nécessaires pour voir à la mise en valeur durable des ressources naturelles du Canada et assurer la compétitivité internationale du secteur des ressources et des secteurs connexes, afin de veiller au mieux-être des Canadiens d'aujourd'hui et des générations à venir (on se renseignera davantage à ce sujet en consultant la section III et en se reportant à la page d'accueil du site Internet de RNCan, à l'adresse <http://www.nrcan.gc.ca>).

B. Le milieu qui conditionne nos activités

Le Canada se distingue par l'abondance de ses ressources naturelles et la beauté de ses paysages. Ses habitants sont à la fois les bénéficiaires et les gardiens d'une terre qui porte 10 p. 100 des réserves d'eau douce de la planète, 10 p. 100 de ses forêts et 25 p. 100 de ses terres humides.

L'activité de RNCan porte essentiellement sur les ressources naturelles - les forêts, les minéraux et les métaux, la masse continentale, les abondantes ressources énergétiques. Notre apport dans le domaine des sciences et de la technologie, nos politiques, nos programmes et nos activités s'inscrivent dans le cadre du développement durable, et nous visons à créer de nouveaux débouchés pour les technologies et l'expertise canadiennes au pays et à l'étranger.

De plus en plus complexes, les questions à résoudre touchent un vaste éventail d'intervenants et débordent la compétence d'un seul ministère. Aucun ministère ne dispose à lui seul de tous les outils ou de toute l'expertise nécessaires. En pareil cas, un processus décisionnel efficace dépend de l'intégration de l'information provenant de nombreuses sources. Grâce à sa base de connaissances unique, à son expertise en sciences comme en politiques, RNCan aide à faire en sorte que les initiatives du gouvernement prennent en compte et exploitent le potentiel du secteur des ressources naturelles.

Science et technologie

RNCan s'est engagé à réaliser des recherches scientifiques à l'appui de l'aménagement du territoire et de l'exploitation des ressources et favoriser l'essor économique du Canada en misant sur la technologie découlant de ces recherches.

Le Ministère établit des partenariats avec d'autres ministères et les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants, y compris les universités, l'industrie, les associations de travailleurs et les groupes environnementaux, pour s'attaquer à des priorités mondiales et horizontales, comme la lutte contre le changement climatique, les questions autochtones et les communautés rurales, et pour favoriser la réussite des Canadiens dans l'économie du savoir, et pour assurer l'exploitation la plus judicieuse des ressources limitées.

Vers un consensus national

Amener les Canadiens à prendre conscience de la valeur de nos ressources est à la base même du consensus national à établir si l'on veut en assurer le développement durable pour les générations futures. Le consensus national que nous visons s'entend dans son sens le plus large possible - économique, social, environnemental et culturel. Au moyen d'un processus multipartite, RNCan amorcera un dialogue national sur des questions fondamentales concernant la mise en valeur des ressources naturelles, les moyens à utiliser pour le faire de façon durable et ajouter de la valeur aux produits et aux processus découlant des ressources afin que le secteur continue d'être générateur d'emplois et de croissance économique.

Lutte contre le changement climatique

RNCan joue un rôle de premier plan dans l'élaboration de la Stratégie nationale de mise en oeuvre concernant le changement climatique. Nous avons atteint un niveau de vie élevé en tablant sur des industries énergivores et sur l'exportation de nos ressources naturelles. Notre population, notre économie et nos échanges commerciaux vont croissant, et c'est évidemment ce que nous voulons. Or, cette croissance s'accompagne invariablement d'une augmentation de la demande, de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Compte tenu de l'augmentation que pourraient connaître les émissions de gaz à effet de serre au Canada au cours des dix ou douze prochaines années si la situation demeurait ce qu'elle est, nous devons réduire nos émissions d'environ 20 à 25 p. 100 pour respecter l'engagement pris à Kyoto de réduire nos émissions de 6 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990 entre 2008 et 2012.

RNCan s'y emploie notamment par le renforcement des mesures volontaires, l'accroissement de l'efficacité énergétique, la diversification des sources d'énergie;

Politiques et règlements fédéraux

RNCan s'est engagé à veiller à ce que les politiques et les règlements fédéraux favorisent la contribution des ressources naturelles à l'économie du Canada tout en protégeant l'environnement, la stabilité des collectivités rurales, ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens.

il appuie la recherche scientifique pour comprendre la nature du changement climatique, définir ses impacts et trouver des moyens d'adaptation; il exerce un leadership au sein du gouvernement fédéral en rendant ses installations plus éconergétiques et en ouvrant de nouveaux débouchés aux technologies canadiennes.

En signant le protocole de Kyoto, le Canada s'est engagé à prendre une part active à la lutte qui s'organise à l'échelle planétaire contre le changement climatique. Sous l'impulsion de RNCan, les initiatives que déploient les Canadiens pour lutter contre le changement climatique amorcent le virage vers une économie énergétique davantage axée sur le développement durable.

Création d'emplois

Le secteur des ressources naturelles et les industries connexes constituent la plus grande source d'emplois au Canada. Tout compte fait, le sort des régions et, de façon plus particulière, celui des collectivités rurales, nordiques et autochtones sont très étroitement liés aux ressources qu'elles exploitent et aux avantages qu'elles en tirent. L'emploi dans les activités traditionnelles d'extraction, de récolte et de traitement selon les méthodes classiques est en déclin. Et ce n'est pas uniquement dû à la substitution de la technologie à la main-d'oeuvre. La tendance se dessine plutôt dans le sens des emplois haut de gamme et bien rémunérés exigeant des compétences plus poussées, particulièrement pour l'application des technologies. On observe également la croissance de nouvelles industries à valeur ajoutée, qui font usage de technologies nouvelles pour réaliser les objectifs environnementaux et, en même temps, en retirer des avantages économiques. Les ressources naturelles peuvent demeurer le point d'ancrage de l'économie du pays. Ces ressources, qui assurent la stabilité de 652 collectivités rurales, nordiques et autochtones, sont l'assise économique sur laquelle peuvent faire fond les nouvelles industries. RNCan augmente la capacité des collectivités autochtones au moyen d'initiatives comme le Programme forestier des Premières nations et l'accord sur l'Initiative minière de Whitehorse. Le Ministère aide également les collectivités rurales et urbaines à élargir leurs industries liées aux ressources et à augmenter la valeur de ces dernières dans le cadre d'initiatives comme le Projet pilote des collectivités écologiques, le Programme des énergies renouvelables pour les communautés éloignées et d'autres programmes.

Augmentation du commerce et de l'investissement dans le domaine des ressources

RNCan a intensifié ses efforts pour procurer de nouveaux débouchés aux industries et aux entreprises canadiennes du secteur des ressources. Les entreprises canadiennes ont des produits, des services et des technologies de classe mondiale à offrir. Par ses activités, RNCan appuie les initiatives de politique commerciale visant à positionner l'industrie canadienne sur les marchés internationaux, notamment en contribuant directement à définir la position du Canada dans les négociations commerciales. Ces activités comprennent la promotion de l'investissement direct

étranger dans les secteurs des forêts, des minéraux et des métaux; il peut s'agir, par exemple, de tenir à l'étranger des séminaires sur l'investissement minier. RNCAN défend aussi les intérêts énergétiques canadiens sur la scène internationale, afin d'accroître l'accès aux technologies, aux produits et aux services du secteur de l'énergie. Nous devons travailler en équipe avec l'industrie et les autres intervenants pour que le Canada devienne le fournisseur par excellence de technologies de pointe et de solutions innovatrices dans le domaine des ressources.

La première d'une série de missions commerciales de type Équipe Canada visant à promouvoir nos excellentes entreprises de ressources et entreprises connexes ainsi que leurs produits est prévue pour l'automne en Amérique latine. Nous continuerons d'identifier les marchés et de mettre le milieu des affaires et l'industrie en rapport avec les pays intéressés aux types de services et de technologies que sait si bien produire le Canada.

Encouragement à l'innovation

L'innovation et la S-T sont des facteurs essentiels de la compétitivité du secteur canadien des ressources sur le marché international. Elles contribuent à accroître la productivité, à stimuler la croissance économique, à protéger et à créer des emplois. Les investissements du gouvernement fédéral accordent un appui indispensable à la S-T du secteur des ressources au Canada. Le secteur fait maintenant partie de l'économie canadienne du savoir et doit continuer dans cette voie. L'investissement dans la S-T doit absolument se poursuivre, tout comme la création et la diffusion du savoir.

RNCAN a un rôle prépondérant à jouer pour conférer au Canada un rang de chef de file mondial de la mise en valeur durable des ressources. Au printemps 1998, RNCAN a lancé son initiative de gestion des connaissances, *ResSources*¹, qui sera déployée au cours de son mandat. Cette initiative vise à « réseauter » les intervenants du secteur des ressources naturelles. *ResSources* fournira également l'information dont a besoin le secteur des ressources naturelles pour soutenir la concurrence dans l'économie du savoir.

Les intérêts internationaux du Canada

RNCAN s'est engagé à promouvoir des politiques et des ententes internationales dans les domaines du commerce, de l'environnement et des mesures sociales pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de gestion, de produits, de technologie et de services liés aux ressources naturelles.

(1) *ResSources* - appellation donnée par RNCAN à son infrastructure nationale des connaissances.

Des initiatives telles que l'Infrastructure canadienne des données géospatiales/GéoConnexion Canada illustrent bien ce virage amorcé vers l'économie du savoir et générateur d'emplois et de croissance économique.

Un peu partout au pays, de nombreuses nouvelles petites et moyennes entreprises offrent un large éventail de produits, de technologies et de services qui permettent aux sociétés du secteur des ressources de travailler de façon plus ingénieuse, plus rapide, plus propre, plus efficiente et plus rentable. Ces compagnies ajoutent de la valeur au secteur canadien des ressources. Elles sont aussi appelées à devenir des fournisseurs mondiaux de produits fondés sur le savoir. Ces industries des ressources naturelles font partie de l'économie du savoir. Consommatrices de produits et de services, elles contribuent également à l'essor d'autres industries de haute technologie.

Défis de gestion

RNCan reconnaît que la dynamique du changement continu d'aujourd'hui pose bon nombre de défis au gouvernement, tant du point de vue de la gestion que de celui de l'organisation.

Le Ministère donnera suite aux priorités clairement établies dans le plan d'action WINS. Le Ministère a identifié les défis qu'il doit relever en matière de gestion et les a mis en relation avec les buts, les objectifs et les résultats qu'il se propose d'atteindre. Il a également défini un processus pour mesurer son rendement, de manière que les résultats puissent être clairement démontrés aux Canadiens.

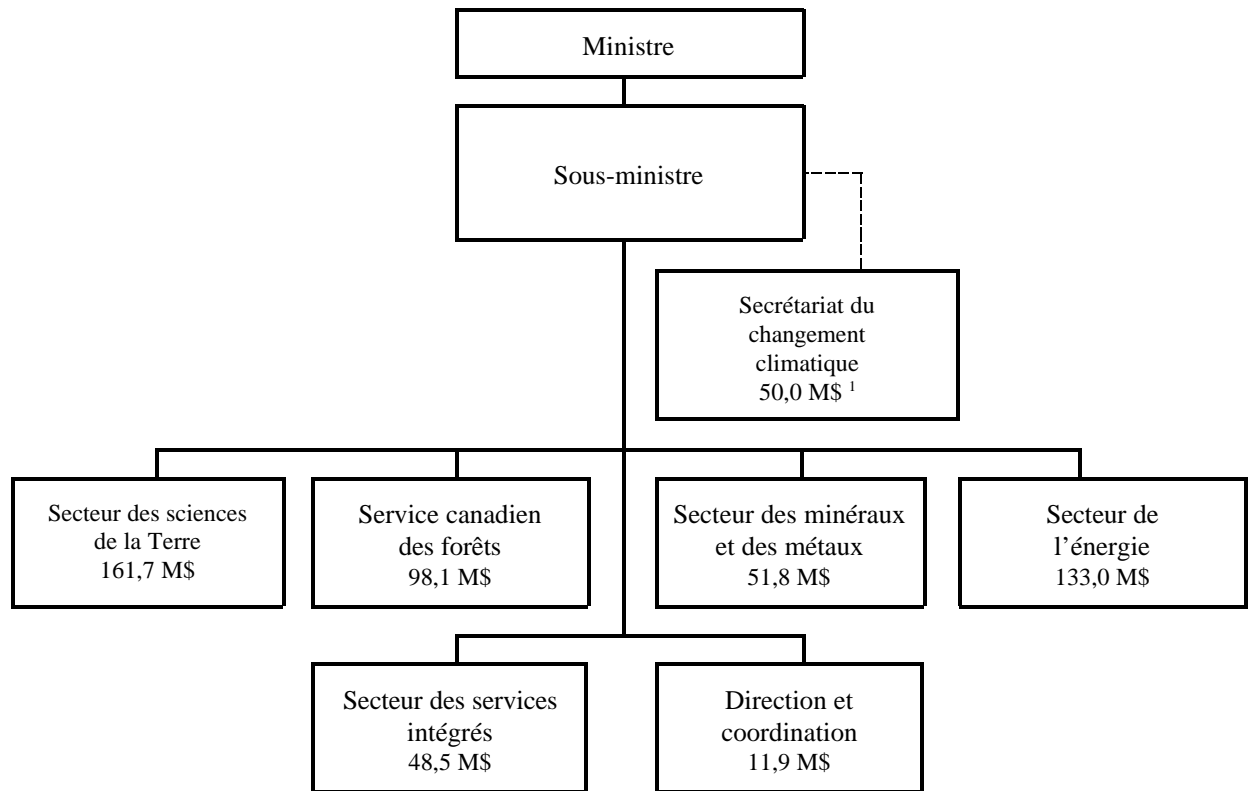
Infrastructure de connaissances

RNCan s'est engagé à accumuler, tenir à jour et diffuser l'information provenant d'une infrastructure nationale de connaissances pour contribuer à la gestion et au développement durable de la masse continentale, des régions extracôtières et des ressources naturelles du Canada.

Gestion et administration ministérielles

RNCan s'assure que ses gestionnaires fixent des priorités, dressent des plans, concrétisent les buts et gèrent efficacement les ressources publiques qui leur sont confiées.

C. Organigramme de RNCan - 1997-1998



Le **Secteur des sciences de la Terre (SST)** fournit l'infrastructure et la base de connaissances géoscientifiques et géomatiques servant à appuyer les décisions prises en matière de politique gouvernementale et le développement durable des ressources naturelles. Il met en outre à la disposition des clients de RNCan un soutien logistique en ce qui concerne les sciences polaires, l'information, l'expertise et la technologie dont ils ont besoin pour



- (1) Le Secrétariat du changement climatique relève des sous-ministres de RNCan et d'Environnement Canada. Les ressources font l'objet des allocations théoriques suivantes : 40,0 millions de dollars à RNCan, et 10,0 millions de dollars à EC en 1998-1999.



Le **Service canadien des forêts** (SCF) fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes ainsi que de la compétitivité de ce secteur pour le bien-être des générations actuelles et futures au Canada. Le SCF est le premier organisme de coordination de la politique nationale et de la recherche scientifique et technique dans le domaine des forêts au Canada. Il joue un rôle essentiel pour bâtir un consensus sur des questions forestières fondamentales, formuler les programmes forestiers au niveau national et international, créer des connaissances et les diffuser, grâce à ses recherches scientifiques parmi les meilleures du monde. Ses programmes d'élaboration de politiques de recherche scientifique et technique sont exécutés par l'intermédiaire d'une administration centrale et de dix réseaux nationaux de recherche poursuivant leurs activités à partir de cinq centres de recherche en foresterie situés partout au Canada.



Le **Secteur des minéraux et des métaux** (SMM) fait la promotion du développement durable de l'industrie des ressources en minéraux et en métaux du Canada au moyen de l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Il fournit des conseils en matière de politique, de la S-T et de l'information sur les produits ainsi que des statistiques afin d'appuyer la prise de décisions. Il constitue également la principale source de compétences du gouvernement fédéral en ce qui concerne la réglementation et la technologie des explosifs.



Le **Secteur de l'énergie** (SE) fait la promotion du développement durable et de l'utilisation sûre et efficace des ressources énergétiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens. Ses activités portent sur la R-D, les politiques, les programmes, les connaissances et les activités internationales dans les domaines de l'efficacité énergétiques, des sources d'énergie renouvelable et de remplacement, et des ressources énergétiques afin de faire progresser le développement durable. Par son travail, le secteur favorise de meilleures décisions au sujet de l'environnement et de meilleurs choix par les consommateurs, contribue à la création d'emplois et à la croissance économique, facilite la protection de l'environnement et la santé et la sécurité accrues du public et aide à garantir des approvisionnements en énergie fiables et sûrs pour les Canadiens.



Le **Secteur des services intégrés** (SSI) offre des services centraux dans les domaines des finances, de l'administration, de la gestion de l'information et des ressources humaines.

Sous le volet **Direction et coordination**, il y a les Bureaux de la haute direction ainsi que la Direction de la planification stratégique et de la coordination, la Direction des communications, les Services juridiques et la Direction de la vérification et de l'évaluation.

III Réalisations du Ministère

Ressources naturelles Canada	
Dépenses prévues	472 171 640 \$
Autorisations totales	528 433 383 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	515 274 268 \$
(voir pages 42-43 pour une explication des écarts)	

Principales réalisations par but

Cette section présente les réalisations, par but ministériel, cadrant avec les principaux objectifs du *Rapport sur les plans et les priorités de 1997-1998* (RPP). RNCan a enregistré des progrès vers la concrétisation de tous ses engagements; dans certain cas, il a déjà même livré la marchandise. L'information sur les réalisations du Ministère qui se rapportent aux engagements dont il n'est pas rendu compte ici peut être obtenue auprès des personnes-ressources désignées à la page 59.

Les cinq buts ministériels suivants représentent la couche supérieure du *Cadre de mesure du rendement*, qui compte des objectifs plus précis et des indicateurs de rendement préliminaires (voir page 63).

But stratégique 1



But 1

Donner aux Canadiens les moyens de prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles.

Importance

Le développement durable appelle une meilleure prise de décisions — des décisions qui intègrent les dimensions économique, environnementale et sociale de la mise en valeur des ressources. Pour pouvoir prendre des décisions judicieuses, les gens doivent avoir accès aux meilleures données scientifiques et communautaires disponibles, et celles-ci doivent leur être communiquées sous une forme facile à comprendre. RNCan doit exercer une influence sur les décisions que prennent les gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie et les consommateurs au sujet de la mise en valeur des ressources. À cette fin, il met à la disposition des Canadiens de l'information objective et les plus récentes données scientifiques, il préconise une approche basée sur le consensus pour régler les grandes questions qui se posent et prendre les mesures qui s'imposent, et met de l'avant des politiques novatrices qui stimulent vigoureusement le développement durable.

Principaux engagements

RNCan travaille à la réalisation des objectifs suivants : produire des connaissances faciles d'accès et intégrées sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada, de même que sur les dimensions économiques, environnementales et sociales de leur utilisation; promouvoir la collaboration et la recherche de consensus au pays et sur la scène internationale en ce qui concerne les questions, les politiques, les buts et les programmes d'action relatifs au développement durable; et mettre au point et promouvoir des approches fiscales, réglementaires et volontaires qui favorisent le développement durable dans le secteur des ressources naturelles.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 1

- Au cours de la première année de développement, RNCan a travaillé en étroite collaboration avec le Comité mixte des organismes intéressés à la géomatique (CMOIG), le Conseil canadien de géomatique, le secteur de l'enseignement supérieur et le secteur privé à la mise en oeuvre, à l'échelle de l'administration publique, de l'Infrastructure canadienne des données géospatiales (ICDG/GéoConnexion), un réseau électronique national d'information géographique utilisant Internet et le Web. On a tenu six ateliers afin de discuter, de trouver des applications communes et de s'entendre sur l'accessibilité des données, les données d'encadrement, les normes en géomatique, les partenariats et les politiques de soutien. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont entendus sur les principes des partenariats établis pour la mise en oeuvre de l'ICDG/GéoConnexion. L'application de ces principes va améliorer le partage des coûts de la production des données entre les ordres de gouvernement et réduire les coûts de gestion des données. Partout au pays, on reconnaît que l'ICDG/GéoConnexion peut avoir un impact positif sur la création d'emplois et la croissance économique, et l'information géographique nécessaire à une multitude d'applications, comme la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.
- Dans le cadre des efforts du gouvernement fédéral pour évaluer le développement durable et promouvoir l'investissement, la version 1998 de la carte 900A — Principales régions minières du Canada — présente les mines productrices, les champs de pétrole et de gaz ainsi que les pipelines et met à jour les données géologiques. Cette carte, produite conjointement par RNCan et l'Office national de l'énergie, est la carte minière la plus en demande au Canada depuis des années. On a produit environ 8 600 exemplaires de l'édition 1997.



Leo Ussak Elementary School, T. N.-O.
ICDG/GéoConnexion

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 1 (suite)

- RNCan a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la Stratégie nationale de mise en oeuvre de l'engagement qu'a pris le Canada en vertu du protocole de Kyoto. Dans le cadre de cette stratégie, et en collaboration avec Environnement Canada, RNCan a conçu, créé et fait approuver le Fonds d'action sur les changements climatiques, prélevé sur le budget de 150 millions de dollars sur trois ans que le gouvernement fédéral a prévu en 1998 pour la lutte contre le changement climatique. Au moyen de ce fonds, il a établi certains mécanismes, comme les Mesures rapides en matière de technologie, qui aideront à développer les technologies nécessaires à la lutte contre les changements climatiques. De plus, RNCan et Environnement Canada élaboreront un cadre d'évaluation et de responsabilisation qui fournira de l'information afin de démontrer ce qui est accompli au moyen de ce fonds. Pour s'assurer l'entière participation des autres ministères, il a conçu et aidé à mettre en place le Secrétariat du changement climatique, en collaboration avec Environnement Canada. Il a aussi amené plusieurs centaines d'intervenants à participer activement à des initiatives canadiennes en matière de changements climatiques, et a commencé à mettre en oeuvre le programme d'analyse.
- RNCan a lancé le Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER) pour promouvoir l'investissement dans les systèmes de chauffage et de climatisation utilisant l'énergie renouvelable. En élargissant les marchés de l'énergie renouvelable, PENSER contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à créer des emplois et à accroître les ventes à l'exportation. Dans la foulée de la publication de la Stratégie sur les énergies renouvelables de RNCan, cette initiative aide à promouvoir la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables nouvelles et prometteuses comme le soleil, le vent, la biomasse, ainsi que l'énergie de l'eau et de la terre.
- Une étude d'impacts sur l'utilisation de l'information géologique en aménagement urbain et régional a démontré la valeur des cartes géologiques dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec, en plus du rôle positif que joue le gouvernement dans leur production. Comme la géologie constitue le fondement et l'environnement des systèmes naturels et humains, les cartes géologiques ont de multiples applications potentielles et une longue durée de vie. Les progrès récents de la technologie des systèmes d'information géographique (SIG) augmentent la gamme d'applications possibles, surtout auprès des utilisateurs non traditionnels.
- Pour réaliser les objectifs de la politique du gouvernement du Canada sur les minéraux et les métaux, et faire connaître le concept du développement durable, RNCan a tenu en mai 1998 un atelier international sur les critères et indicateurs de développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux. Au cours de cet atelier, des représentants de RNCan ont présenté un cadre conceptuel pour l'élaboration de ces critères et indicateurs.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 1 (suite)

- RNCan participe activement à l'élaboration d'une approche intégrée pour donner accès à ses connaissances sur les ressources naturelles. Grâce à son leadership, il a produit de nombreuses bases de données et de connaissances, par exemple SoftAccess et le site Web « Le climat commercial et les investissements dans les minéraux » (<http://mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/business/defaultf.htm>). De plus, sa stratégie en matière de métadonnées permettra de concevoir un puissant moteur de recherche regroupant plusieurs sites Web, ce qui facilite la vie aux clients qui désirent accéder à des renseignements pertinents provenant d'un large éventail de sources. (RNCan — environ 25 000 \$)
- RNCan a transféré trois applications technologiques de télédétection à l'industrie canadienne : un poste de surveillance de l'océan pour repérer les navires et observer l'état de la mer; un poste de travail géoscientifique (GEOANALYST) pour intégrer la télédétection à la géophysique et à la géochimie traditionnelles; et un système d'information sur les cultures adapté aux besoins du gouvernement polonais. Il a développé des techniques et des systèmes pour intégrer des données à référence spatiale, des données de télédétection et des mesures de parcelles à de riches bases de données forestières et des outils d'aménagement paysager. (RNCan — 220 000 \$)
- RNCan est résolu à s'entendre avec les provinces et les territoires, l'industrie, les organismes consultatifs et les groupes d'intérêts sur les questions forestières d'importance nationale et sur les moyens de les résoudre. À cette fin, un groupe sélect indépendant a publié, le 11 août 1997, son rapport d'évaluation final concernant la Stratégie nationale sur les forêts de 1992, où il constate que le Canada demeure un leader dans les efforts pour promouvoir l'importance de la durabilité et de l'utilisation judicieuse des ressources forestières dans le monde. Tout porte à croire que le Canada s'achemine actuellement vers un développement durable de ses forêts.

Cette évaluation a servi de toile de fond aux consultations publiques pancanadiennes qui ont permis de réviser la Stratégie (1998-2003) et d'y inclure la vision, les valeurs, les orientations stratégiques et les mesures que les Canadiens ont adoptées relativement à leurs forêts. La nouvelle Stratégie a été déposée à l'occasion du Congrès forestier national de mai 1998 et, le 1^{er} mai 1998, un plus grand nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales ont signé le deuxième Accord canadien sur les forêts, confirmant leur volonté de collaborer à la réalisation de cet objectif commun : des forêts durables dans tout le Canada.

- On a mis au point, à l'intention des organismes canadiens de gestion des incendies, un système informatique de pointe pour la gestion des feux de forêt, le Système d'information spatiale pour la gestion des feux de forêt. Cette technologie, qui réunit en un logiciel intégré des données sur la météo, le danger, la prévision et la maîtrise des incendies, a été mise en oeuvre en Saskatchewan, en Alberta, au Manitoba et en Colombie-Britannique pour des essais en 1998.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 1 (suite)

- La deuxième année du Programme forestier des Premières nations, que gère RNCan en partenariat avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, s'est terminée en mars 1998 et a été un succès. Ce programme vise à améliorer les perspectives économiques des Premières nations dans le secteur forestier et à augmenter leur capacité de gérer les forêts situées sur des réserves dans l'optique du développement durable. En 1997-1998, 5,5 millions de dollars ont été distribués entre 213 projets au titre du PFPN, en plus des 14,0 millions de dollars fournis par les Premières nations et d'autres partenaires. Un examen intérimaire du programme devrait être achevé d'ici décembre 1998.

Parmi les projets ayant reçu une aide financière, mentionnons les suivants : coentreprise entre la Première nation de Ditidaht et British Columbia Forest Products, qui a permis de construire une scierie des Premières nations; projet réalisé en collaboration avec la Première nation de Beren River, au Manitoba, en vue de donner des cours de construction de maisons en bois rond aux Premières nations, cours qui a permis à un certain nombre d'étudiants de trouver un emploi permanent dans ce secteur; établissement d'une pépinière forestière par la Makwa Development Corporation of the Algonquins of Golden Lake; transformation d'une forêt de 2 600 hectares sur la réserve d'Eel Ground, au Nouveau-Brunswick, en une forêt bien gérée qui a permis d'augmenter les possibilités d'emplois sur la réserve.

- RNCan a ajouté la surveillance de l'ozone à l'engagement pris par le Canada de suivre de près la santé des forêts du pays et de faire rapport sur la question. Un rapport sur les concentrations critiques de polluants acides a été rendu public. La recherche se poursuit pour déterminer les quantités et les niveaux de dépôts acides et leurs effets sur l'état des arbres et des sols, à partir de l'analyse des dix ans de données recueillies par le Dispositif national d'alerte rapide pour les pluies acides (DNARPA).
- On a considérablement renforcé les moyens dont dispose le Canada pour mesurer ses progrès vers la gestion durable des forêts et en rendre compte, de même que pour respecter les engagements qu'il a pris et les obligations qu'il a contractées devant les Canadiens et la communauté internationale lors du Sommet de la Terre (Rio de Janeiro, 1992). Sous l'égide du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF) :

S RNCan a publié en octobre 1997 le rapport technique intitulé *Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts au Canada* décrivant la capacité actuelle du Canada à mesurer les valeurs rattachées aux forêts que les Canadiens désirent conserver et améliorer;

S le CCMF a approuvé le plan de mise en oeuvre du Ministère pour mesurer les progrès et faire rapport sur la question à l'aide de 49 indicateurs scientifiques d'ici l'an 2000;

S le Comité canadien de l'inventaire forestier — comité fédéral-provincial — et le Comité directeur du Programme national de données sur les forêts ont approuvé une nouvelle méthode pour faire l'inventaire de nos forêts et ainsi recueillir des données sur les 24 indicateurs à l'aide de placettes d'échantillonnage permanentes et de techniques de télédétection.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 1 (suite)

- Le Programme des forêts modèles du Canada (phase II) a conclu avec succès sa première année d'existence en mars 1998. Rappelons que ce programme vise à promouvoir l'application et l'adoption efficaces de techniques de gestion durable des forêts et à explorer des modèles de participation des collectivités à la gestion des forêts et au processus décisionnel. Les accords de contribution concernant les dix sites initiaux ont été renouvelés. De plus, le Réseau s'est élargi et compte maintenant la forêt modèle crie de Waswanipi au Québec. Un Comité stratégique a également été établi afin de fournir de vastes orientations stratégiques et de coordonner des initiatives afin d'élaborer des mesures au niveau local pour la gestion durable des forêts, de rehausser la participation des Autochtones dans l'ensemble du réseau, et d'accroître la transmission des connaissances et les communications aux clients. Le financement fédéral s'élevait à 8,6 millions de dollars en 1997-1998.



Le ministre Goodale signe l'entente sur la forêt modèle crie de Waswanipi

- RNCan élabore des techniques et des systèmes pour intégrer des données à référence spatiale, des données de télédétection et des mesures de parcelles à de riches bases de données forestières. Le Comité canadien de l'inventaire forestier fédéral-provincial a endossé la nouvelle méthode de dénombrer l'inventaire des forêts nationales proposée par RNCan, méthode qui combine une placette d'échantillonnage permanente et la télédétection. L'élément « terrain » fait appel à un réseau national de parcelles exigeant une surveillance par chaque province des sites sur son territoire. Un deuxième élément essentiel est le programme conjoint élaboré de concert avec l'Agence spatiale pour obtenir des données d'observation de la Terre sur les forêts du Canada dans le cadre du Plan spatial de dix ans.
- Une communication majeure a été préparée pour la 100^e assemblée générale annuelle de l'*Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM)*, qui s'est tenue à Montréal, au Québec, en mai 1998. Elle portait sur les implications des nouveaux projets miniers au Canada pour les activités minières et la production canadienne et mondiale entre 1997 et 2000 (titre original : « Implications of New Mine Developments in Canada for Canadian and Global Mining and Production 1997-2000 »). Offerte sur cédérom, ce document est en voie d'être publié. L'ICM assume le coût total de cette publication. L'auteur tente de déterminer si les capacités de production actuelles et futures du Canada dans le secteur des minéraux sont de nature à assurer la mise en valeur durable des ressources minérales au Canada après l'an 2000.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 1 (suite)

- RNCan a publié et présenté son rapport sur *l'État des forêts au Canada, 1997-1998* au Parlement en juin 1997, (http://www.nrcan.gc.ca/cfs/proj/ppiab/sof/home_f.html); administré le Programme national de données sur les forêts (PNDF) au nom du CCMF; diffusé l'Abrégé de statistiques forestières canadiennes et d'autres rapports statistiques par Internet; publié et diffusé à un vaste auditoire national et international le *Plan stratégique (1998-2003) du Service canadien des forêts*; et créé la Base de données canadienne pour les chercheurs forestiers, source d'information pancanadienne sur les projets et les collaborateurs éventuels. Le total des dépenses engagées en 1997-1998 dans la gestion du PNDP, ainsi que dans la production et la distribution de tous ces rapports, est estimé à 912 000 \$ (sauf les coûts associés à la Base de données canadienne pour les chercheurs forestiers).
- Le Programme national de cartographie géoscientifique (CARTNAT) de RNCan s'occupe de questions géoscientifiques associées à la mise en valeur des ressources et aux préoccupations environnementales. Il constitue une riche source de connaissances pour les organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux, le secteur privé et les universités canadiennes. En 1997-1998, le projet de la cordillère sud-est de CARTNAT a révélé un important potentiel inconnu de glissements rocheux dans des zones à forte densité de population au piémont des Rocheuses et, par le fait même, modifié considérablement toute utilisation future des terres de cette région. Les projets de CARTNAT dans le centre de la Colombie-Britannique et dans l'est des Territoires du Nord-Ouest ont permis de découvrir de nouveaux renseignements et modèles géoscientifiques, qui ont eu une incidence sur le type, l'emplacement et les coûts de l'exploration minière de l'année suivante. (CARTNAT de RNCan — 1,2 million de dollars; partenaires 9,6 millions de dollars)

But stratégique 2



But 2

Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Importance

Le secteur des ressources est un des piliers de notre économie; il joue un rôle essentiel dans la création d'emplois, la croissance économique, et le développement des collectivités. Pour préserver la santé économique tout en protégeant l'environnement, nous devons employer le plus efficacement possible les ressources naturelles. Le développement durable devrait permettre à l'industrie des ressources naturelles de moins solliciter l'environnement, d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques et d'assurer une plus grande stabilité aux collectivités canadiennes. Il doit s'opérer sans compromettre notre capacité de soutenir la concurrence internationale ni priver les Canadiens des marchés mondiaux dont ils ont besoin pour continuer à jouir d'un haut niveau de vie.

Principaux engagements

RNCan travaille à la réalisation des objectifs suivants : créer des débouchés économiques et encourager l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles; maintenir et élargir l'accès aux marchés étrangers pour les produits, les connaissances, les technologies et les services fondés sur les ressources naturelles du Canada; et renforcer la capacité des collectivités autochtones, rurales et nordiques à générer une activité économique durable à partir des ressources naturelles.

Principales réalisations

- RNCan a achevé des études sur le terrain dans le cadre d'un projet géoscientifique de trois ans couvrant une grande partie de la géologie du substratum rocheux du sud de l'île de Baffin et du nord de la péninsule d'Ungava adjacente. Grâce à la publication de cartes géologiques immédiatement après chaque campagne sur le terrain, les entreprises d'exploration ont pu planifier efficacement les activités de l'année suivante. Elles ont ainsi vu leurs activités dans cette région peu explorée augmenter considérablement. (RNCan — 6 millions de dollars)

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 2 (suite)

- RNCan a complété la composante géomatique de la Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI), dont l'objectif est de contribuer à la création de coentreprises et de partenariats internationaux avec l'industrie canadienne. Le rapport peut être consulté sur le site Web de la SCCI (<http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/bi17964f.html#SCCI>).
- Les études géologiques, géochimiques et géophysiques intégrées du projet EXTECH II (Programme de technologie de l'exploration) ont été complétées avec succès à un camp minier de Bathurst (N.-B.). L'objectif était de freiner le déclin des réserves de métaux communs du Canada. Tout au long de ce projet de cinq ans, la publication des résultats préliminaires a ravivé les activités d'exploration minière, ce qui a mené à la découverte d'au moins un gisement de sulfures massifs. La base de données SIG multiparamétrique sur CD-ROM du camp minier de Bathurst est la plus complète pour un district minier au Canada. Elle devrait servir de base à la poursuite de l'exploration dans cette région. (RNCan — 600 000 \$)
- RNCan a mis au point des technologies et mené des études de faisabilité sur des systèmes énergétiques collectifs rentables. Il a terminé l'évaluation du système énergétique de la communauté autochtone de Davis Inlet et a embauché un étudiant autochtone. Il a également vérifié le rendement économique d'autres systèmes, et les autorités chargées de la protection de l'environnement de l'Ontario ont accepté le concept. Le réseau de Windsor prend de l'expansion, et la planification des systèmes énergétiques collectifs de Revelstoke (C.-B.) et de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (Ontario) a progressé. Grâce au leadership du secteur public et à la participation du secteur privé, ces systèmes offrent un rendement du capital investi intéressant.
- Pour multiplier les occasions de croissance et d'investissement émanant des ressources naturelles, une série de séminaires internationaux sur les investissements s'est tenue à Londres, à Paris, à Genève, à Las Vegas, au Portugal, à Santiago, à Montréal et à Istanbul en collaboration avec des homologues fédéraux et provinciaux ainsi que la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'objectif était de présenter des analyses de haut niveau et des points de vue aux principaux décideurs du monde sur les investissements au Canada et sur les investissements des entreprises minières canadiennes à l'étranger. Ces investissements, dont les entreprises minières canadiennes récoltent les fruits au Canada et à l'étranger, ont également des retombées sur nos fournisseurs d'équipements et de services miniers.
- RNCan a reçu 31 délégations étrangères en provenance de 23 pays afin de promouvoir les occasions d'affaires au Canada. Grâce à ces efforts, non seulement des partenariats ont vu le jour avec la Corée, la Commission des Communautés européennes, la Colombie, le Honduras et la Côte d'Ivoire, mais les entreprises canadiennes se sont vu accorder la possibilité de soumissionner des contrats internationaux pour offrir leurs services géomatiques. Même si l'économie mondiale nuit temporairement à la demande de produits et services canadiens en géomatique et en géoscience, RNCan suivra de près l'évolution des événements internationaux afin de protéger et d'améliorer les acquis du Canada sur les marchés étrangers.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 2 (suite)

- Pour atteindre les objectifs de gestion des forêts établis par les Premières nations, un projet a été mis sur pied de concert avec la Nicola Tribal Association en Colombie-Britannique. Il veut combiner la technologie moderne informatique à la connaissance traditionnelle non scientifique. Ainsi, en collaboration avec la Nicola Tribal Association, le Nicola Valley Institute of Technology (First Nations College) et cinq bandes autochtones de la région, on élabore des méthodes d'analyse et d'entreposage des codes d'éthique environnementale, des renseignements non scientifiques et des renseignements sur la gestion des forêts.
- À la deuxième conférence annuelle des ministres des Mines des Amériques, tenue à Arequipa, au Pérou, en novembre 1997, les ministres ont signé la Déclaration d'Arequipa, acceptant notamment de travailler à une démarche commune ainsi que de coordonner leurs politiques de développement durable et d'utilisation sécuritaire des minéraux et métaux. Ils ont également accepté de promouvoir l'exploitation minière et le développement durable auprès de la communauté internationale, des ministères, ainsi que des établissements publics et privés, pour créer une culture de développement durable dans le secteur minier.
- Une proposition a été présentée au Poplar Council of Canada. Elle suggérait la création d'une coopérative canadienne de la génétique et de la biotechnologie du peuplier et du peuplier faux-tremble afin de satisfaire à la demande de l'industrie, qui désire établir des plantations de ces espèces à croissance rapide pour atténuer la pénurie de bois, tout en allégeant le fardeau imposé aux forêts naturelles. De plus, un accord de collaboration en recherche a été signé avec B.C. Research Inc. pour le transfert d'une technologie de RNCAN servant à la culture unicellulaire des pins. Le Ministère collabore également avec B.C. Research Inc. pour produire une semence d'épinettes résistante aux charançons, avec l'aide du B.C. Forest Fund. Ces efforts favoriseront la compétitivité du secteur forestier canadien, car le Canada sera capable, entre autres, de produire efficacement des arbres plus robustes et plus résistants aux ravageurs grâce à des graines et des semences améliorées génétiquement.
- La poursuite de la gestion durable des forêts exige l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie précise et coordonnée afin d'accroître l'efficacité de la S-T dans le secteur des forêts au Canada. À cette fin, et sous l'égide du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF), on a tenu un important forum national en juin 1997 pour s'entendre sur les priorités et les possibilités dans le domaine de la S-T stratégique dans le secteur des forêts. Le forum a permis d'élaborer un plan d'action national, endossé par le CCMF et d'autres intervenants à Ottawa (mai 1998), et de l'intégrer à la nouvelle Stratégie nationale sur les forêts (1998-2003).
- RNCAN s'est engagé à collaborer avec les nations forestières du monde pour parvenir à une compréhension commune des questions relatives aux forêts et trouver des solutions acceptables aux problèmes de développement durable. À cette fin, un rapport provisoire sur la mise en oeuvre au Canada des Critères et indicateurs de la conservation et de l'aménagement durable des forêts des régions tempérées et boréales (processus de Montréal) a été produit et soumis à l'examen d'un groupe de travail représentant 12 pays, à sa neuvième réunion, en juillet 1997. Il a ensuite été présenté au Congrès forestier mondial, en Turquie, en octobre 1997.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 2 (suite)

- RNCan a organisé et accueilli la réunion des ministres de l'Énergie du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Edmonton en août 1997, forum au cours duquel de grands pas ont été faits vers la réalisation de notre objectif consistant à créer des marchés énergétiques ouverts, efficaces et viables, qui favoriseront une croissance économique saine et respectueuse de l'environnement, ainsi que le développement social dans la région Asie-Pacifique.
- Le Laboratoire de fonderie mobile, que l'on a installé dans un véhicule au propane, s'est promené de fonderie en fonderie à travers le Canada pour exécuter des vérifications techniques et énergétiques. Le programme du Laboratoire de fonderie mobile a été mené à terme en avance sur l'échéancier établi. Depuis l'été 1995, 45 fonderies ont été visitées à travers le pays (une étude sur l'incidence globale du programme devrait être achevée d'ici août 1998). Quelques résultats : économies mensuelles de 12 000 \$ dans une fonderie de St. Catharines, en Ontario, grâce à l'entretien préventif du moteur d'un broyeur; réduction de 15 p. 100 des refus grâce à l'amélioration du système d'attaque, accompagnée d'une augmentation de 10 p. 100 de la mise au mille grâce à l'élimination des masselottes inefficaces, à une fonderie de Saint-Romuald, au Québec. (RNCan — 350 000 \$ en 1997-1998)
- Les travaux de RNCan en vue de développer des technologies basées sur l'emploi des énergies renouvelables ont eu des retombées économiques sur l'industrie canadienne. Ainsi, il a conclu un protocole d'entente avec le ministère des ressources hydriques de la Chine, ce qui a permis à des entreprises canadiennes de vendre des produits d'hydroélectricité de faible puissance. La Huron Windpower Inc., qui est maintenant la propriété exclusive d'intérêts canadiens, a reçu plusieurs millions de dollars de commandes pour fournir des pales d'éoliennes de haute qualité à des clients domestiques et étrangers. La première station hybride à ondes décimétriques comportant 1,5 kW de piles photovoltaïques a été érigée par NorthwestTel, et neuf stations à ondes métriques sont en cours de conversion. (RNCan — 5,3 millions de dollars)
- En collaboration avec les ministères fédéraux des Finances et du Revenu, les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ainsi que les industries des mines, du pétrole et du gaz, RNCan a préparé une nouvelle législation et des lignes directrices pour que les projets de sables pétrolifères in situ soient considérés comme des mines aux fins de l'impôt sur le revenu. Toutes les parties ont accepté le concept de l'unité d'exploitation proposé par RNCan comme étant la meilleure méthode de désignation.
- RNCan a lancé un projet de partenariat à frais partagés avec la Qikiqtaaluk Corporation de la Qikiqtani Inuit Association et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), en vue de constituer une base de données géoscientifiques numériques et d'évaluer le potentiel minéral de l'île de Baffin septentrionale et de la péninsule Melville. Il résultera de cette initiative la mise sur pied d'un guichet unique pour les produits géoscientifiques, l'établissement de liens critiques avec le gouvernement du Nunavut et des investissements dans l'exploration minérale de la région de Qikiqtaaluk (Baffin). (RNCan — 230 000 \$; partenaires — 220 000 \$)

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 2 (suite)

- RNCan a été un des plus ardents défenseurs d'une convention internationale sur les forêts (qui aurait de préférence force obligatoire) depuis le sommet de Houston du G-8 en 1990. Cette convention, qui joue un rôle important dans la politique étrangère du Canada, vise :
 - à bonifier le programme de gestion durable des forêts du Canada et à uniformiser les règles du jeu pour l'industrie forestière canadienne, en prenant en matière de gestion des engagements communs applicables à tous les pays;
 - à améliorer la gérance de l'environnement et à augmenter la stabilité sociale en favorisant la création d'emplois dans les secteurs liés aux forêts;
 - à régler les préoccupations des Autochtones et à conserver le moyen de subsistance de 350 collectivités rurales qui dépendent de la forêt au Canada.

En 1997-1998, le Canada a défini sa position sur tous les dossiers dont s'occupe le Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF), en collaboration avec les provinces, les territoires et divers intervenants du secteur canadien des forêts. Cette position a dicté ses interventions pendant les délibérations internationales. Au sujet d'une convention mondiale ayant force obligatoire, les chefs d'État participant à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (juin 1997) ont été incapables de parvenir à un consensus. Les discussions se poursuivent sous l'égide de l'organisme qui succède au GIF, le Forum intergouvernemental sur les forêts, et un rapport sera soumis à la Commission du développement durable en avril 2000.

- Grâce à son installation de traitement des mousses, la seule en son genre dans le monde, RNCan a fait progresser la connaissance des techniques de traitement des mousses et en a transféré les résultats à l'industrie. En 1997-1998, le nombre de partenaires du secteur privé a été porté à cinq, et l'installation agrandie. Les travaux de R-D rendus possibles par ces nouveaux investissements ont permis de valider le concept d'un processus avancé. Les résultats obtenus ont été intégrés à la conception, par Shell Canada, d'une installation de traitement des sables pétrolifères qui coûte 1,3 milliard de dollars. Des technologies comme celle-là aident à réduire les coûts de production des carburants dérivés du brut synthétique à partir des pétroles lourds et des sables bitumineux, et à en atténuer les effets sur l'environnement. (RNCan — 3,8 millions de dollars, Alberta — 2,1 millions de dollars, industrie — 1,2 million de dollars)

Travaux en cours dans le cadre du but stratégique 2

- RNCan suit constamment le dossier de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux et fournit des analyses et un soutien stratégique au MAECI. En outre, il coordonne la production des rapports trimestriels de notification et de certification à soumettre relativement à la mise en oeuvre de l'accord, de même que l'élaboration du rapport annuel. À cette fin, on a produit en 1997-1998 trois numéros du bulletin statistique trimestriel sur l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux, qui font état de progrès au cours de la deuxième année de l'Accord.

Travaux en cours dans le cadre du but stratégique 2 (suite)

- En collaboration avec ses partenaires, y compris le gouvernement du Québec et l'industrie, le Ministère a poursuivi son action en vue de contrer les effets de l'interdiction de l'amiante en France. Parmi ses principales activités à ce chapitre, il a coparrainé un atelier scientifique sur les risques de l'amiante chrysotile pour la santé et organisé une conférence internationale à Montréal, à laquelle ont participé près de 300 délégués représentant 45 pays. Le ministre Goodale y a annoncé un programme de formation de 250 000 \$. Le Ministère a également réussi à rallier d'autres pays producteurs de chrysotile, comme le Brésil, la Russie, l'Afrique du Sud, le Swaziland et le Zimbabwe, à la cause de la promotion de l'utilisation sécuritaire de l'amiante chrysotile. Cependant, comme le Royaume-Uni a annoncé son intention d'interdire lui aussi l'amiante malgré un échange avec des scientifiques canadiens, le Ministère s'attend à demeurer très présent dans ce dossier dans un avenir prévisible. La question de l'amiante est une étape importante de l'établissement du principe de l'utilisation sécuritaire soutenu par la politique du gouvernement fédéral sur les minéraux et les métaux.
- RNCan, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), a poursuivi ses efforts visant à régler le litige qui l'oppose depuis longtemps à l'Union européenne (UE) qui a grandement restreint la capacité du Canada d'exporter du bois d'oeuvre à l'UE par suite de ses règlements phytosanitaires restrictifs. Le Canada a tenu des consultations formelles avec l'UE, prenant ainsi les premières mesures requises afin de s'opposer aux règlements au moyen du mécanisme de règlement des litiges de l'Organisation mondiale du commerce.

En juin 1993, l'UE a franchi la dernière étape afin d'établir un régime de protection des végétaux qui exige que tout le bois d'oeuvre importé du Canada soit traité à la chaleur (sauf le bois de cèdre), afin de prévenir le présumé risque de transmission et l'établissement du nématode du pin (insecte ravageur microscopique) dans les forêts européennes. Ce règlement, conjugué à des exigences en matière de documentation établies en vertu de ce régime, a restreint les expéditions de bois d'oeuvre, donnant lieu à une perte de revenus annuels nets de pas moins de 400 millions de dollars. En dépit de toutes les études scientifiques et forestières et les études de produits qui confirment le point de vue du Canada que le risque de transmission est presque nul, la sévérité des règlements de l'UE dépasse grandement le risque démontré et les règlements sont encore en vigueur.

But stratégique 3



But 3

Limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles.

Importance

L'environnement se transforme constamment, en partie en raison de processus naturels, en partie sous l'action des humains. Nous savons qu'il peut s'adapter aux sollicitations humaines et naturelles dans la mesure où celles-ci n'outrepassent pas les limites de la capacité d'adaptation et de renouvellement des écosystèmes. C'est à nous, par conséquent, de mettre en valeur les ressources naturelles en respectant et en préservant l'intégrité des écosystèmes naturels. Parce que la production et la consommation d'énergie occasionnent 85 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre, RNCan joue un rôle de premier plan dans la conception des options dont dispose le Canada en matière de changement climatique, qui sont un élément central de la stratégie du gouvernement fédéral et de la transformation de l'économie du secteur énergétique canadien. Le ministre des Ressources naturelles a assumé un rôle de leadership national en ce qui concerne la réponse du Canada aux engagements en matière de changement climatique.

Principaux engagements

RNCan travaille à la réalisation des objectifs suivants : aider à limiter les changements climatiques et à s'y adapter; promouvoir des technologies et des pratiques de gestion qui réduisent les effets sur l'environnement, préservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources; et protéger les Canadiens contre les désastres naturels et les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources.

Les programmes de RNCan, ses technologies et ses activités internationales ont joué, et continueront de jouer, un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique et la réalisation des engagements que le Canada a pris à Kyoto de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 p. 100 sous les niveaux de 1990 entre 2008 et 2012, ce qui représente une réduction de 20 à 25 p. 100 par rapport au scénario du statu quo.

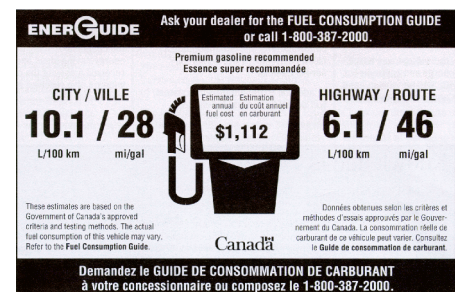
Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 3

- RNCan a aidé à faire valoir les intérêts du Canada en matière de changement climatique sur la scène internationale. En préparation à la conférence de Kyoto, en consultation avec Environnement Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il a préparé trois mémoires au Cabinet sur les négociations internationales relatives au changement climatique et obtenu un mandat de négociation définitif en vue de la Troisième conférence des Parties (COP3). Ce travail d'analyse l'a aidé à élaborer une stratégie et des documents exposant sa position en prévision de la Quatrième conférence des Parties qui doit se tenir à Buenos Aires en 1998.
- Le Vérificateur général a constaté que le Ministère a adapté ses programmes d'efficacité énergétique aux nouvelles réalités de l'environnement de travail et l'a encouragé à poursuivre et à étendre ses travaux pour rassembler des renseignements sur le rendement de ces initiatives.
- RNCan a appliqué certains programmes afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre au travail, à la maison et sur la route :

au travail — Sous l'impulsion de l'Initiative des bâtiments fédéraux, le secteur privé a investi 125 millions de dollars dans des projets fédéraux d'améliorations éconergétiques, ce qui a permis de réaliser des économies de 20 millions de dollars. Des programmes de même nature sont actuellement mis en oeuvre dans d'autres ordres de gouvernement au Canada. Les Innovateurs énergétiques, une initiative regroupant des organisations dont les factures énergétiques annuelles totalisent plus de 3 milliards de dollars, ont recruté 43 nouvelles organisations commerciales et institutionnelles.

à la maison — Les codes modèles nationaux de l'énergie pour les bâtiments et les habitations ont été publiés par l'entremise du Centre canadien des codes, Conseil national de recherches du Canada, qui a également offert le matériel et les logiciels de formation. Trois versions pilotes de l'ÉnerGuide pour les maisons ont été mises au point, de même que les logiciels, ce qui a donné aux promoteurs immobiliers, aux rénovateurs, aux acheteurs et aux vendeurs un outil pour évaluer le rendement énergétique d'une maison.

sur la route — L'étiquette ÉnerGuide pour les véhicules, qui renseigne les acheteurs sur la consommation d'énergie, a été lancée; elle sera utilisée par tous les constructeurs de véhicules sur les modèles de 1999. La Trousse pour élèves automobilistes a été créée et distribuée en partenariat avec six provinces : le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.



Exemple d'étiquette ÉnerGuide

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 3 (suite)

- Des technologies ont été mises au point et transférées pour accroître l'efficacité énergétique et réduire les émissions dans le secteur industriel (11,9 millions de dollars), celui des bâtiments (2,6 millions de dollars) et celui des transports (RNCan — 4,9 millions de dollars; autres partenaires — 3,9 millions de dollars; autres ministères — 250 000 \$).

industrie — La technologie de traitement des cendres de combustion en lit fluidisé circulant de CANMET (Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie) a été mise à l'essai et s'est révélée être la plus rentable sur le marché à l'heure actuelle. On a simulé les effets de modifications apportées à la conception et au combustible d'un four à coke, obtenant des économies appréciables. Un système de contrôle expert a été développé avec succès et mis à l'essai à l'incinérateur du district régional de Vancouver. En raison des économies appréciables qu'il pourrait faire réaliser (300 000 \$ par année), on a commencé à le déployer.

bâtiments — Des progrès ont été faits dans l'élaboration des normes et des technologies des bâtiments commerciaux C-2000. Des économies d'énergie de 28 à 35 p. 100 ont été réalisées lors de démonstrations des technologies éconergétiques des bâtiments. Le rendement annuel du combustible pour un foyer est passé de 48 à 71 p. 100.

transports — La Première partie du Code canadien de l'électricité contient maintenant une norme sur les systèmes de recharge des véhicules électriques, qui s'applique à l'installation de l'appareillage de recharge externe. Il sera ainsi plus facile d'ajouter d'autres normes relatives aux véhicules électriques. Des technologies intégrées de limitation des émissions, qui s'adaptent à tout un éventail de conditions de conduite, ont vu le jour; elles ont permis des gains d'efficacité énergétique de l'ordre de 30 à 40 p. 100.

- RNCan a aidé l'entreprise Ballard Power Systems à mettre au point la prochaine génération de moteurs propres et efficaces destinés aux véhicules du monde entier. Des autobus alimentés par pile à hydrogène Ballard, seuls véhicules écologiques au monde qui utilisent l'hydrogène fabriqué à partir de sources d'énergie renouvelable, ont été livrés aux villes de Chicago et de Vancouver en octobre 1997. En décembre 1997, Ballard Power Systems, Ford et Daimler-Benz ont annoncé la création d'une alliance mondiale pour accélérer l'élaboration des composants de la pile à hydrogène utilisée par les automobiles et les camions. Ballard a déclaré que le gouvernement du Canada a joué un rôle crucial dans l'établissement du partenariat pour son projet de pile à hydrogène. (RNCan — 2,4 millions de dollars depuis 1990)



Prototype d'autobus à émission zéro

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 3 (suite)

- RNCan a participé à l'élaboration d'ententes entre plusieurs organismes qui établissent un seul processus d'évaluation environnementale pour le projet Terra Nova et celui de l'île de Sable. On évitera ainsi les chevauchements et dédoublements qui auraient existé si chaque organisme avait effectué séparément une évaluation environnementale. La conclusion de cette entente est une première pour RNCan et servira de modèle à tous les ministères fédéraux qui voudront élaborer des ententes de ce genre pour évaluer des projets sur lesquels plusieurs organismes ont un droit de regard.
- Une importante expérience multidisciplinaire a été réalisée dans le nord de l'Alberta pour comparer les effets des feux de forêt et de l'exploitation forestière sur la forêt boréale. Le projet EMEND (*Ecosystem Management for the Emulation of Natural Disturbance*) produira plusieurs modèles et bases d'information sur les modes de comportement et de récupération des écosystèmes suite à des perturbations naturelles et anthropiques, afin de favoriser la mise en place de pratiques de gestion forestières respectueuses de l'environnement.
- Le Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM) a pour but de développer et d'appliquer de nouvelles technologies destinées à prévenir et à limiter l'acidification des eaux de drainage. Ce programme de recherche en collaboration est parrainé, financé et administré par un consortium volontaire réunissant l'industrie minière, le gouvernement du Canada et huit gouvernements provinciaux. Une entente a été conclue avec l'Association minière du Canada (AMC) pour prolonger le NEDEM de trois ans à compter du 1^{er} janvier 1998. Dans une évaluation du Programme, des réductions de responsabilités financières d'environ 400 millions de dollars ont été déclarées par cinq répondants ayant fourni une évaluation des réductions de coûts réalisées grâce au NEDEM (les responsabilités financières entraînées au Canada par le drainage minier acide sont de l'ordre de deux à cinq milliards de dollars). Le soutien financier annuel de l'AMC sera de 140 000 \$ ou 50 p. 100 du total prévu des coûts pour la durée du NEDEM 2000.
- RNCan s'est engagé à élaborer des stratégies écologiques de lutte dirigée. C'est pourquoi il a développé un système informatique d'aide à la décision relatif à la tordeuse des bourgeons de l'épinette en intégrant des bases de données sur les forêts, des modèles de simulation et des outils de prévision pour faciliter les décisions des gestionnaires des forêts pendant les épidémies et appliquer des tactiques d'ordonnancement des récoltes et de sylviculture, afin de limiter les dommages. Après avoir été mis à l'essai dans deux entreprises néo-brunswickoises, le système a été transféré et mis à la disposition de toutes les grosses entreprises forestières qui exercent des activités dans la province et du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du N.-B., afin de se préparer à l'épisode de pullulation prévu pour l'an 2000. RNCan tente actuellement de transférer le système à des partenaires industriels en Alberta.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 3 (suite)

- Un programme de réduction des émissions de moteur diesel (DEEP) a été créé, constituant un consortium nord-américain pour la limitation, l'échantillonnage et l'analyse des émissions de particules des moteurs diesel. Ce programme réduira l'exposition des mineurs aux émanations de moteur diesel et aux brouillards d'huile, en réduisant la quantité d'émissions engendrées par la combustion du diesel. Le comité de gestion du DEEP a accepté la proposition de RNCan de servir de secrétariat central au consortium. Deux gros projets ont été réalisés avec la participation de l'industrie, des syndicats, des représentants provinciaux et de l'Organisation de recherche de l'industrie minière canadienne (ORIMICA). RNCan et le consortium assument à part égale les coûts de fonctionnement du secrétariat. (RNCan — 205 000 \$ en 1997-1998)
-
- Chargeuse-transporteuse consommant un mélange de biocarburant et de diesel**
- Le lancement d'un programme national de recherche pour évaluer les répercussions environnementales de l'utilisation d'arbres génétiquement modifiés a eu lieu comme prévu. Un premier champ d'essai a été établi au Canada, et les critères et les exigences ont été négociés avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui administre les règlements applicables. Dans le cadre du renouvellement de la Stratégie canadienne de la biotechnologie, un groupe de travail fédéral sur la biotechnologie sylvicole, dirigé par RNCan, a publié un rapport sur des questions de réglementation et d'autres points.
 - Au terme des travaux sur le terrain de l'Étude de l'atmosphère et des écosystèmes boréaux (BOREAS) en avril 1997, RNCan a lancé, en collaboration avec le Service de l'environnement atmosphérique et Parcs Canada, un nouveau projet dirigé par le Canada — le projet des Sites de recherche et de surveillance sur les écosystèmes boréaux (BERMS) — pour poursuivre la surveillance à long terme et les études écologiques du changement climatique et des écosystèmes forestiers sur trois sites BOREAS. Il a également élaboré, de concert avec l'Université du Québec, un premier modèle canadien de climat régional pour prévoir la tendance des conditions météorologiques propices aux feux de forêts, selon divers scénarios de changement climatique dans le centre-ouest du Canada.
 - RNCan a établi des Sites du réseau de recherche sur les écosystèmes forestiers (RREF) dans toutes les écozones canadiennes, afin de mener des recherches multidisciplinaires et multipartites dans des domaines comme les pratiques forestières innovatrices et la biodiversité. Plusieurs ajouts ont été faits depuis l'annonce initiale des sites en 1997, et les résultats préliminaires des études en cours sur les options de rechange à la coupe à blanc dans la zone subalpine du Pacifique, la Cordillère montagnarde et l'écozone boréale ont paru dans un certain nombre de revues et de guides de transfert technologique renommés, ainsi que par l'entremise des RREF.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 3 (suite)

- En raison du débordement de la rivière Rouge au Manitoba, RNCan, de concert avec la Direction des services géologiques du Manitoba, a mené des travaux de reconnaissance sur le terrain pour étudier les effets géomorphologiques de l'inondation. À l'aide de cartographie et d'échantillonnage systématiques, il a analysé l'historique des inondations de la région (archives, anneaux des arbres, etc.) afin de clarifier les facteurs régissant les risques d'inondation. Cette analyse devrait permettre de reconstituer l'ampleur et la fréquence des inondations sur une longue période et aider les scientifiques à évaluer les facteurs géologiques qui peuvent avoir une incidence sur la sévérité des prochaines inondations.
- 
- Inondation de la rivière Rouge -
Ste. Agathe, Manitoba
Printemps 1997**
- RNCan a continué d'étudier les effets ultérieurs de l'inondation du Saguenay en mettant l'accent sur les plus de 1000 inondations causées par les pluies torrentielles. L'objectif, dans le cadre du Plan d'action fédéral, est de fournir les données géoscientifiques requises pour l'aménagement sécuritaire des terres. Deux initiatives ont été entreprises avec des organismes québécois : l'une afin de développer des outils qui aideront à gérer les endroits comportant des risques de glissements de terrain et de redéfinir les paramètres géoscientifiques utilisés pour évaluer les risques; l'autre afin de reconstruire les événements semblables survenus dans le passé pour documenter le nombre d'inondations et de glissements. Afin d'appuyer le ministère des Transports du Québec, RNCan a entrepris des levés géomorphologiques à Ville de la Baie. Ces levés ont cerné des versants instables et ont mené à dix cartes géomorphologiques des endroits les plus vulnérables, ainsi qu'une carte à l'échelle de 1/20 000 des formations en surface de toute la région.
 - RNCan a mis en oeuvre avec succès le Programme des métaux dans l'environnement, dont le financement et les engagements sont garantis jusqu'en 2002. Les objectifs de ce programme sont de mieux comprendre la façon dont le substratum rocheux libère les métaux dans le sol et les processus régissant leur distribution subséquente; ainsi que de déterminer la contribution relative des sources de métaux naturelles et humaines. Les résultats des activités réalisées dans le cadre de ce programme influenceront directement sur l'élaboration des politiques nationales et internationales concernant les métaux et leur dispersion dans l'environnement, en plus de jouer un rôle important dans l'élaboration des règlements des métaux au Canada. (RNCan — 500 000 \$ en 1997-1998)
 - RNCan intensifie sa recherche pour prévenir l'introduction de ravageurs allochtones nuisibles aux forêts du Canada. Le dossier a été relancé par un rapport de RNCan qui fait état de l'introduction d'espèces allochtones en C.-B. par des emballages de bois et des produits d'emballage utilisés dans le transport maritime. Ce rapport a amené l'Agence canadienne d'inspection des aliments à présenter une proposition à l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes (ONAPP) afin d'établir de nouveaux règlements internationaux pour prévenir l'entrée accidentelle de ravageurs des forêts en Amérique du Nord dans des produits d'emballage.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 3 (suite)

- L'élaboration de stratégies de conservation de la biodiversité et de lignes directrices concernant les espèces forestières rares et menacées a progressé constamment. Le gouvernement fédéral a publié un rapport intitulé « La biodiversité des forêts : plan d'action triennal du Service canadien des forêts », qui rend compte de la mise en oeuvre des engagements pris en matière forestière dans la Stratégie canadienne de la biodiversité et qui expose les grands problèmes et les principales mesures qui seront prises jusqu'en l'an 2000. Les recherches de RNCAN sur le déclin des populations de pins blancs indigènes de Terre-Neuve, et ses liens avec la situation du bec-croisé rouge, espèce menacée, l'ont amené à recommander un moratoire complet sur l'exploitation forestière du pin blanc dans cette province (cette recommandation est actuellement étudiée par les ministres provinciaux). Ses recherches sur l'épinette rouge dans le parc Algonquin, en Ontario, ont fait prendre conscience de l'impact de l'exploitation forestière sur cette espèce autochtone rare et en déclin. Des modifications ont été apportées par l'Agence de foresterie du parc Algonquin aux directives régissant la gestion forestière. Les recherches de RNCAN sur la diversité génétique et la cartographie de l'ADN ont également suscité beaucoup d'intérêt.
- L'industrie et le gouvernement utilisent les résultats du Programme d'évaluation des techniques de mesure d'impact en milieu aquatique pour concevoir un nouveau programme de surveillance des effets environnementaux en vertu du Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux (*Loi sur les pêches*). Ces résultats sont le fruit de recommandations formulées dans les rapports de site, les évaluations techniques de plusieurs méthodes de surveillance environnementale et un rapport sur l'applicabilité des outils d'interprétation des données. Ils permettent d'évaluer l'information sur les impacts des mines. (RNCAN — 900 000 \$, industrie — 300 000 \$)
- RNCAN a produit la première carte de la couverture terrestre du Canada à partir de données de télédétection avec une résolution de l'ordre du kilomètre. Cette carte a servi à calculer l'absorption de gaz carbonique atmosphérique par les écosystèmes canadiens, un important facteur dans la lutte contre le changement climatique. (RNCAN — 35 000 \$)

Travaux en cours dans le cadre du but stratégique 3

- Le 13 mars 1998, la *Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire* a présenté ses recommandations au sujet de la sûreté et de l'acceptabilité du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire. RNCAN et d'autres ministères fédéraux se penchent actuellement sur ces recommandations. Le gouvernement du Canada produira une réponse et exposera les prochaines étapes de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire.

But stratégique 4



But 4

Exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs.

Importance

La protection de l'environnement, la défense nationale, l'exercice de la souveraineté, le développement économique, tous ces objectifs réclament de notre part une connaissance de plus en plus précise de notre territoire et de ses ressources. RNCan fournit de nombreux produits et services qui appuient les institutions de la fonction gouvernementale, de façon que les Canadiens aient un bon gouvernement avec de solides structures économiques et sociales. À cette fin, il administre des lois, des règlements, des codes et des normes qui limitent les risques que comportent les désastres naturels et la mise en valeur des ressources pour la santé et la sécurité.

RNCan offre les produits et services suivants : recherche scientifique, règlements et formation qui favorisent la production et l'utilisation sécuritaires des explosifs et des pièces pyrotechniques; cartes aéronautiques pour la sécurité aérienne; gestion d'un


système de référence géodésique pour les levés et la cartographie; levés officiels qui contribuent à la gestion efficace des terres; photographies aériennes et cartes topographiques pour la recherche et le sauvetage ainsi que la planification des mesures d'urgence; cartes géographiques et géologiques du Canada et de ses ressources naturelles; bases de données nationales sur les ressources et leur utilisation; données d'observation de la Terre produites par les satellites de télédétection, pour diverses applications (par ex. la lutte contre les inondations au Manitoba et la lutte contre la tempête de verglas dans le Canada central en janvier 1998); soutien logistique de la recherche scientifique dans l'Arctique; information géoscientifique sur les désastres naturels, comme les tremblements de terre, et sur des questions environnementales, comme le problème des métaux dans l'environnement.

RNCan exerce la majeure partie de ses fonctions en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et d'autres intervenants. Il joue un rôle de premier plan dans l'acquisition, la gestion et la diffusion d'information et de connaissances qui sont puissamment utiles au secteur des ressources et à d'autres industries fondées sur le savoir.

Principaux engagements

RNCan travaille à la réalisation des objectifs suivants : gérer un système national de levés pour le géopositionnement, la cartographie et l'entretien des frontières; et promouvoir l'utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 4

- Pendant la tempête de verglas qui s'est abattue sur le Canada central en 1998, RNCan a apporté son soutien aux Forces armées canadiennes en fournissant des photographies aériennes, plus de 17 000 cartes topographiques et une nouvelle carte topographique de la zone touchée. Ces cartes se sont révélées indispensables pour aider les équipes d'intervention d'urgence et les équipes de travail chargées de secourir des Canadiens pendant, et également après, cette catastrophe naturelle majeure.
- 
- Tempête de verglas, janvier 1998**
- RNCan a fourni des services de soutien logistique d'une valeur de 3,1 millions de dollars pour 181 programmes de recherche scientifique menés dans l'Arctique par divers groupes du gouvernement fédéral, des territoires, du milieu universitaire et des collectivités. Ces programmes portaient sur l'évaluation des ressources renouvelables et non renouvelables du Nord, la protection de l'environnement, le changement climatique et les connaissances environnementales et traditionnelles. En plus de ces programmes, RNCan a appuyé deux projets dans le cadre du Programme canadien d'échange Arctique-Antarctique. Ces projets ont permis à des chercheurs de l'Arctique canadien et leurs collègues de l'Antarctique d'effectuer des études du changement climatique aux deux pôles.
 - RNCan a produit une carte numérique de densité topographique du Canada. C'est la première fois dans le monde qu'un produit de ce genre servira à des calculs du géoïde (la prolongation du niveau moyen de la mer sous la terre). La carte permettra de définir la position du géoïde dans le cadre des efforts déployés pour obtenir des valeurs altitudinales utiles au moyen du Système de positionnement global (GPS). La recherche universitaire visant à établir un géoïde gravimétrique plus précis (au moyen de données gravimétriques) se poursuit à contrat. (RNCan — 50 000 \$)
 - Un programme de certification des techniciens en effets pyrotechniques spéciaux a été implanté pour améliorer la sécurité dans l'industrie. Trois missions de formation ont été menées d'un océan à l'autre, et environ 1 600 personnes se sont qualifiées pour recevoir leurs certificats en effets pyrotechniques spéciaux.
 - RNCan a accordé 50 contrats annuels de levés dans le cadre du règlement des revendications territoriales des Autochtones et d'autres travaux d'arpentage. La valeur totale des contrats a dépassé 10 millions de dollars par année : 7 millions de dollars au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et 3 millions de dollars répartis entre les autres provinces.

Principales réalisations dans le cadre du but stratégique 4 (suite)

- RNCan a réalisé des essais bêta des signaux de correction GPS en temps réel dans le but de confirmer une technologie de plus grande précision (inférieure à un mètre). Le GPS-C permet aux distributeurs commerciaux potentiels d'obtenir des précisions de l'ordre du mètre. Un service de positionnement national permettrait un accès sans précédent à des positions précises, applicables autant à la navigation et aux transports qu'à l'agriculture.
- En février 1998, RNCan a terminé la phase I d'un système automatisé de consultation de photographies aériennes utilisant la technologie Internet. Le système étendra l'accès à ces archives nationales aux clients de tout le pays, et élargira leurs connaissances sur notre collection de photographies aériennes et ses nombreux usages. L'Alberta, l'Ontario et le Québec ont apporté une contribution financière au projet. Le système sera opérationnel à l'interne d'ici la fin de septembre 1998.
- Grâce aux commentaires de ses homologues provinciaux, RNCan a mis la dernière touche à un logiciel qui permet de convertir des altitudes GPS en altitudes mesurées par rapport au niveau de la mer (la norme nationale).
- Le Réseau de base canadien est maintenant disponible dans neuf provinces. Ce programme national vise à établir un réseau clairsemé de points de canevas de haute précision, dont les coordonnées ont été déterminées à l'aide des dernières technologies de positionnement par satellite. Les valeurs finales des coordonnées ont été communiquées aux intervenants et au public le 1^{er} juin 1998. (RNCan — 500 000 \$)
- En 1998, des protocoles d'entente sur la collecte de statistiques, le traitement, le partage et la diffusion de données ont été ou sont en voie d'être signés entre RNCan et le ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario. Des protocoles d'entente ont été préparés et soumis à la Saskatchewan, aux T. N.-O., à Terre-Neuve et à la Colombie-Britannique en vue d'éventuelles discussions. Ils clarifieront les responsabilités respectives des partenaires fédéraux et provinciaux afin d'assurer efficacité, coûts minimaux et respect du mandat de chacun. Ainsi, ils nous permettront de diffuser des renseignements complets et uniformes sur les minéraux et les mines, et d'asseoir les futures activités sur des bases solides.
- En collaboration avec le Nunavut Arctic College, RNCan et Développement des ressources humaines Canada ont lancé un programme de formation en arpentage des terres du Canada. Pendant cinq mois, 23 administrateurs des terres, provenant de 21 hameaux des T. N.-O., ont participé à ce programme d'une durée de deux semaines. Des relations de travail solides ont été établies entre RNCan et chaque hameau, suscitant de l'intérêt pour l'arpentage des terres. Cet intérêt pour ce domaine de la gestion des terres s'intensifiera au fur et à mesure où les administrateurs partageront leur expérience avec leur propre collectivité.

Travaux en cours dans le cadre du but stratégique 4

- On a reporté à la fin de 1998-1999 l'adoption et l'application d'un règlement sur les explosifs rédigé en termes simples, à cause d'une surcharge de travail dans ce domaine.

But de gestion 5



But 5

Gérer le Ministère de manière efficiente et efficace.

Importance

RNCan est déterminé à assurer la saine gestion et le développement durable des ressources naturelles du Canada. Pour y parvenir, nous devons faire de la souplesse la pierre angulaire de notre culture et de notre structure ministérielles. Nous vivons à une époque où les changements sont constants, ce qui pose des défis, tant du point de vue de la gestion que de l'organisation. Nous devons en être bien conscients et bien les gérer. Nous devons également continuer d'améliorer notre gestion du personnel, notre reddition de comptes et notre rendement.

Principaux engagements

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités de 1997-1998*, RNCan a donné l'assurance que le Ministère était déterminé à : gérer ses ressources de manière responsable; améliorer continuellement les produits, les services et les activités de RNCan; renforcer les partenariats et assurer le transfert des connaissances; améliorer continuellement la gestion de la S-T; et consolider la culture scientifique à RNCan.

Principales réalisations

- RNCan a joué un rôle de chef de file au sein de la communauté scientifique et technologique en pilotant le Programme de formation en gestion et de perfectionnement des scientifiques. Ce programme met l'accent sur l'importance de mettre en oeuvre et de promouvoir l'apprentissage continu (les résultats de ce programme pilote seront analysés et communiqués à tous les ministères à vocation scientifique au cours de l'automne 1998).
- Une infrastructure fiable en matière de technologie de l'information (TI) a été mise à la disposition des employés pour leur permettre l'accès aux applications communes et aux services connexes. Le Milieu de bureautique commun (MBC), un projet de 10 millions de dollars en TI, a été approuvé en mars 1996. Il a été mis en oeuvre dans le respect des délais et du budget. Le Ministère a retiré d'autres avantages du projet, comme une plus grande productivité de l'utilisateur et des économies (coûts évités et coûts moins élevés).

Principales réalisations dans le cadre du but de gestion 5 (suite)

- Un *Cadre des activités de production de recettes, de financement et de collaboration externes* a été mis en oeuvre pour permettre au Ministère d'évaluer quantitativement et de manière uniforme la valeur de ses activités aux chapitres de la production de recettes et du partage des coûts et des tâches.
- La prestation des services internes d'approvisionnement et de paiement de RNCan a été considérablement améliorée avec la mise en oeuvre de la première étape du Système intégré d'achat et de paiement. Pendant le développement de ce système, RNCan a effectué des évaluations des risques afin de s'assurer que des mesures de contrôle adéquates seraient en place. (RNCan — 1,6 million de dollars)
- Grâce au nouveau système électronique de cartes d'achat, une vérification interne a déterminé que RNCan a réalisé des économies de 41 \$ par transaction, pour un total de près de 2 millions de dollars en 1997-1998, une hausse de 70 p. 100 dans les économies liées au coût du processus depuis 1995-1996.
- Un *Guide de l'évaluation de l'incidence de la S-T à l'intention des gestionnaires* et des *Méthodes de mesure de l'incidence de la S-T (S&T Impact Measurement Methodologies)* ont été élaborés pour aider les gestionnaires dans leur travail d'évaluation. RNCan a contribué au lancement du Réseau sur l'incidence de la R-D, dont le but est de faciliter les échanges de bonnes pratiques dans l'évaluation de l'incidence de la R-D au sein du gouvernement, de l'industrie et des universités au Canada, et d'améliorer la valeur de la R-D, la prise de décisions dans ce domaine et la reddition de comptes.
- Des évaluations de l'incidence de la S-T ont été menées pour la Direction de la technologie de l'énergie de CANMET, la Direction de la technologie des minéraux de CANMET, les activités de S-T du Centre canadien de télédétection et le Programme de la géologie du substratum rocheux de la Commission géologique du Canada. Ces évaluations sont considérées comme un important outil de mesure du rendement.
- Le *Cadre de gestion de la S-T* et le *Répertoire des pratiques de gestion* ont fait l'objet d'une évaluation provisoire. L'évaluation a révélé que des progrès ont été accomplis vers les objectifs du Cadre, à savoir : amélioration de la reddition de comptes, virage client accentué et meilleure utilisation des ressources humaines. L'intégration des sciences et des politiques est largement considérée comme un succès.
- RNCan a atteint les objectifs de réduction des effectifs qui lui avaient été fixés dans le cadre de la première phase de l'Examen des programmes. À la fin de l'exercice 1998-1999, le Ministère aura atteint l'objectif fixé dans le cadre de la deuxième phase de l'Examen, avec approximativement 3 600 employés à temps plein (ETP). Avant l'Examen, la haute direction de RNCan comprenait 146 ETP. Le Ministère a réussi à réduire ce nombre à 94, comme il était prévu, soit une réduction de 52 ETP – une réduction de 39 p. 100.

Principales réalisations dans le cadre du but de gestion 5 (suite)

- Une banque de données comportant 240 descriptions de travail normalisées a été mise sur pied dans le cadre du processus de réingénierie de la classification. RNCAN a également été très actif en ce qui concerne la fourniture de données au Secrétariat du Conseil du Trésor en vue de la conception et de la validation de la Norme générale de classification.
- Dans le cadre de l'examen de l'expérience fédérale en matière de gestion axée sur les résultats, les pratiques de gestion de la Direction de la technologie de l'énergie de CANMET ont été revues et ont fait l'objet d'une mention favorable dans le rapport de 1997 du Vérificateur général du Canada, chapitre 11, *Vers une gestion axée sur les résultats*. Le passage de la gestion des ressources à la gestion des résultats requiert un changement dans la culture de gestion, de façon à ce que l'on puisse s'entendre sur les résultats à atteindre, les mesurer au moyen d'outils fiables et les communiquer. Le rapport a mentionné explicitement les pratiques de CANMET au chapitre de la reddition de comptes, l'importance de l'engagement de la haute direction, les méthodes employées pour mesurer les résultats des projets de recherche et de développement, ainsi que la réputation de CANMET dans ce domaine.

Travaux en cours dans le cadre du but de gestion 5

- Un guide intitulé *Guide de la saine gestion à RNCAN* a été rédigé. Ce document reprend et élargit le travail réalisé précédemment sur le *Cadre de gestion de la S-T*, le *Cadre de travail du Secteur des sciences de la Terre* et le *Cadre d'efficacité optimale des organisations au service du public de l'Institut national de la Qualité et du Secrétariat du Conseil du Trésor*. Un modèle dans le guide fournit une norme pour la mesure du rendement organisationnel à la grandeur du Ministère.
- *Qualité 2000*, un nouveau plan en cinq points visant à renforcer la qualité au cours des trois prochaines années, a été élaboré. Les cinq points sont les suivants : intégration continue des concepts qualité dans les activités du Ministère; adoption d'une définition commune de la qualité; déploiement amélioré des concepts qualité; mesure améliorée des résultats; et meilleure reddition de comptes. Le *Guide de la saine gestion à RNCAN* constitue un outil de travail essentiel pour concrétiser *Qualité 2000*.
- Un *Cadre de mesure du rendement* commun a été élaboré par tous les intervenants pour mesurer le rendement de RNCAN (le Cadre est présenté à la page 63). RNCAN est déterminé à mesurer les incidences de ses programmes, activités et initiatives, et à rendre des comptes au Parlement et à la population canadienne. Le Cadre entrera en vigueur en 1998-1999.
- **An 2000**

Au début de 1998, le Bureau de projet pour l'an 2000 a présenté à la haute direction ses recommandations pour corriger toutes les faiblesses relevées lors des vérifications internes d'avril 1997/janvier 1998 et du sondage mené par le Secrétariat du Conseil du Trésor. La haute direction a approuvé les recommandations suivantes :

Travaux en cours dans le cadre du but de gestion 5 (suite)

- (i) faire de l'An 2000 une priorité au Ministère et rendre chaque Sous-ministre adjoint responsable de la préparation à l'an 2000 de son secteur;
- (ii) préparer à l'an 2000 tous les systèmes critiques du gouvernement et du Ministère et réviser tous les plans de transition, en accélérant le rythme au besoin, d'ici au 31 décembre 1998;
- (iii) approuver une structure de gestion de projet plus solide qui comporte les éléments suivants : la structure de gérance, la planification du projet, les principales échéances, le suivi des progrès, la vérification et le suivi interne, l'évaluation des risques, la planification des mesures d'urgence et la nomination d'un gestionnaire principal comme champion ministériel;
- (iv) mener une vérification au début de l'automne 1998 pour repérer tout système qui pourrait ne pas être prêt au 31 décembre 1998; et
- (v) élargir le groupe de travail du Ministère, en y ajoutant des représentants ministériels.

Le Ministère travaille actuellement à la mise en oeuvre de ces recommandations et croit qu'il réussira à relever le défi de l'an 2000.

IV Rendement financier

Aperçu du rendement financier

À l'avant-garde de la transition vers l'économie du savoir, Ressources naturelles Canada (RNCan) s'applique à créer un environnement qui fasse en sorte que nos ressources naturelles demeurent, dans le nouveau millénaire, un point d'ancrage de l'économie. Il joue un rôle important auprès de l'industrie des ressources, qu'il aide à se doter des connaissances, des compétences et des technologies nécessaires pour réussir à soutenir efficacement la concurrence étrangère et assurer le développement durable. Le secteur des ressources naturelles devient une force économique vibrante reposant sur le savoir et la haute technologie, qui procure des emplois haut de gamme et bien rémunérés, ainsi qu'une stabilité précieuse à des centaines de collectivités canadiennes. RNCan lui fournit de l'information et de l'aide qui lui permettent de bien performer sur le marché des hautes technologies et des connaissances. Il a fait du développement durable une valeur fondamentale qui concilie les facteurs économiques, environnementaux et sociaux pour le présent et pour l'avenir.

Le tableau de la page 43 montre les buts et les domaines d'activité de RNCan, tels qu'ils apparaissent dans les plans et rapports internes et externes du Ministère. Chaque domaine d'activité recoupe un ou plusieurs buts. L'information financière, présentée par domaine d'activité et par secteur ministériel, indique la contribution de chacun à la réalisation des buts.

Définitions

Les tableaux financiers contenus dans cette section présentent les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles, qui se définissent comme suit :

Dépenses prévues -	Les montants d'argent correspondent à ceux qui figurent dans le <i>Budget des dépenses 1997-1998 - Un rapport sur les plans et les priorités (document pilote)</i> . Ils indiquent ce que l'on prévoyait dépenser au début de l'exercice.
Autorisations totales -	Les montants d'argent englobent les Budgets des dépenses principal et supplémentaire de Ressources naturelles Canada et correspondent aux montants figurant dans les <i>Comptes publics de 1997-1998 pour RNCan</i> . Ils représentent les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon de consentir à Ressources naturelles Canada pour tenir compte des changements de priorités et des imprévus.
Dépenses réelles -	Ces montants d'argent correspondent à ceux qui figurent dans les <i>Comptes publics de 1997-1998 pour RNCan</i> . Ils indiquent ce qui a réellement été dépensé.

Écarts

Il n'y a pas d'écart majeur entre les autorisations totales et les dépenses réelles. Les différences entre les dépenses prévues et les autorisations totales s'expliquent par les postes du Budget des dépenses supplémentaire que le Parlement a approuvés (20,3 millions de dollars en fonds de la réserve centrale pour le réaménagement des effectifs; 18,3 millions de dollars en sommes à reporter; 8,5 millions de dollars en rajustements demandés pour des paiements législatifs; 5 millions de dollars en programmes de contributions).

Les écarts entre les recettes prévues et réelles s'expliquent par les facteurs suivants : remboursements de dépenses de l'exercice précédent; rajustements à des exercices précédents; intérêts sur des comptes en souffrance; propriété intellectuelle; paiement de frais généraux sur le Fonds renouvelable.

La partie périmée du crédit pour dépenses de fonctionnement est inférieure à la limite de 5 p. 100 dont le Secrétariat du Conseil du Trésor autorise le report sur les exercices suivants. Les écarts dans le crédit pour dépenses en capital et le crédit pour subventions et contributions ne sont pas importants.

Buts en regard des domaines d'activité

Buts *	Domaines d'activité **
<p>Buts stratégiques de 1998-1999 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Donner aux Canadiens les moyens de prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles. 2. Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures. 3. Limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles. 4. Exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs. <p>But de gestion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Gérer le Ministère de manière efficiente et efficace. 	<p>Sciences et technologie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser des recherches scientifiques à l'appui de l'aménagement du territoire et de l'exploitation des ressources et favoriser l'essor économique du Canada en misant sur la technologie découlant de ces recherches.
	<p>Infrastructure de connaissances</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Accumuler, tenir à jour et diffuser l'information provenant d'une infrastructure nationale de connaissances pour contribuer à la gestion et au développement durable de la masse continentale, des régions extracôtières et des ressources naturelles du Canada.
	<p>Élaboration de politiques et règlements fédéraux</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Veiller à ce que les politiques et les règlements fédéraux favorisent la contribution des ressources naturelles à l'économie du Canada tout en protégeant l'environnement, la stabilité des collectivités rurales, ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens.
	<p>Promotion des intérêts internationaux du Canada</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Promouvoir des politiques et des ententes internationales dans les domaines du commerce, de l'environnement et des mesures sociales pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de gérance, de produits, de technologie et de services liés aux ressources naturelles.

* Pour une corrélation entre les buts stratégiques de 1997-1998 et ceux de 1998-1999, voir page 62.

** En outre, le Ministère a trois domaines d'activité spéciaux, à savoir Gestion et administration ministérielles, le Fonds renouvelable de Géomatique Canada et les Programmes temporisés/spéciaux.

1. Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1997-1998

Crédit Programme		Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
1	Dépenses de fonctionnement	369,7	417,1	410,6
5	Dépenses en immobilisations	13,4	12,0	12,0
10	Subventions et contributions	39,2	38,6	38,4
(L)	Ministre des Ressources naturelles - Traitement et allocations pour automobile	0,1	0,1	0,1
(L)	Contributions aux régimes des avantages sociaux des employés	33,0	33,0	33,0
(L)	Fonds de développement Canada-Nouvelle- Écosse	3,9	2,0	2,0
(L)	Fonds de développement Canada-Terre- Neuve	7,0	6,0	6,0
(L)	Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1,4	1,4	1,4
(L)	Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	0,7	0,8	0,8
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	1,4	2,6	2,6
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve	0,1	0,8	0,8
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1,1	5,8	(0,6)
(L)	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	1,2	8,2	8,2
Total du budgétaire		472,2	528,4	515,3
L15	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux.	17,2	14,9	14,9
Total RNCan		489,4	543,3	530,2

2. Comparaison des dépenses totales prévues, des dépenses réelles et des autorisations totales pour 1997-1998

Dépenses prévues contre dépenses réelles et autorisations totales par domaine d'activité (en millions de dollars) (Budgétaire)

Domaines d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : Dépenses brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Total des dépenses brutes	Moins: recettes à valoir sur le crédit	Total dépenses nettes
Science et technologie									
Dépenses prévues	1 784	206,9	8,9	26,0	241,8	-	241,8	(13,0)	228,8
Autorisations totales		198,0	2,3	18,1	218,4	-	218,4	(13,2)	205,2
Dépenses réelles		196,9	2,3	17,9	217,1	-	217,1	(13,2)	203,9
Infrastructure de connaissances									
Dépenses prévues	954	107,5	3,2	1,5	112,2	-	112,2	(1,3)	110,9
Autorisations totales		137,5	0,1	4,2	141,8	-	141,8	(3,1)	138,7
Dépenses réelles		136,4	0,1	4,2	140,7	-	140,7	(3,1)	137,6
Élaboration de politiques et règlements fédéraux									
Dépenses prévues	458	48,8	0,7	4,9	54,4	2,1	56,5	(1,2)	55,3
Autorisations totales		54,2	-	13,1	67,3	2,1	69,4	(1,8)	67,6
Dépenses réelles		53,1	-	13,1	66,2	2,1	68,3	(1,8)	66,5
Promotion des intérêts internationaux du Canada									
Dépenses prévues	72	8,5	0,2	-	8,7	-	8,7	(0,1)	8,6
Autorisations totales		7,6	-	0,1	7,7	-	7,7	(0,1)	7,6
Dépenses réelles		6,5	-	0,1	6,6	-	6,6	(0,1)	6,5
Programmes temporisés/spéciaux									
Dépenses prévues	6	3,4	0,4	6,7	10,5	13,6	24,1	-	24,1
Autorisations totales		3,4	-	3,0	6,4	19,7	26,1	(0,3)	25,8
Dépenses réelles		2,4	-	3,0	5,4	19,7	25,1	(0,3)	24,8
Gestion et administration ministérielles									
Dépenses prévues	438	43,3	-	0,1	43,4	-	43,4	-	43,4
Autorisations totales		68,0	9,6	0,1	77,7	-	77,7	-	77,7
Dépenses réelles		66,9	9,6	0,1	76,6	-	76,6	-	76,6
Fonds renouvelable de Géomatique Canada									
Dépenses prévues	-	18,3	-	-	18,3	-	18,3	(17,2)	1,1
Autorisations totales		21,7	-	-	21,7	-	21,7	(15,9)	5,8
Dépenses réelles		14,5	0,8	-	15,3	-	15,3	(15,9)	(0,6)
Total									
Dépenses prévues	3 712	436,7	13,4	39,2	489,3	15,7	505,0	(32,8)	472,2
Autorisations totales	-	490,4	12,0	38,6	541,0	21,8	562,8	(34,4)	528,4
Dépenses réelles	-	476,7	12,8	38,4	527,9	21,8	549,7	(34,4)	515,3
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									
Dépenses prévues									15,1
Autorisations totales									15,1
Dépenses réelles									19,6
Coûts des services offerts par d'autres ministères									
Dépenses prévues									26,5
Autorisations totales									45,6
Dépenses réelles									45,6
Coût net du programme									
Dépenses prévues									483,6
Autorisations totales									558,9
Dépenses réelles									541,3

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues nettes contre les dépenses réelles nettes et autorisations totales

Dépenses prévues du Ministère versus les dépenses réelles et autorisations totales par domaine d'activité (en millions de dollars) (Budgétaire)

Domaines d'activité	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Science et technologie	280,0	249,7	228,8	205,2	203,9
Infrastructure de connaissances	146,4	126,3	110,9	138,7	137,6
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	73,5	62,4	55,3	67,6	66,5
Promotion des intérêts internationaux du Canada	10,8	9,2	8,6	7,6	6,5
Programmes temporisés/spéciaux	259,4	52,1	24,1	25,8	24,8
Gestion et administration ministérielles	54,0	50,4	43,4	77,7	76,6
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	2,0	(1,2)	1,1	5,8	(0,6)
Total du budgétaire	826,1	548,9	472,2	528,4	515,3

4. Comparaison des ressources précédentes et des nouvelles allocations

Sans objet

5. Besoins bruts en ressources par organisation et domaine d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 1997-1998 aux dépenses brutes réelles par organisation et domaine d'activité (en millions de dollars) (Budgétaire)

Secteurs	Domaines d'activité							TOTAL
	Science et Technologie	Infrastructure de connaissances	Élaboration de politiques et règlements	Promotion des intérêts internationaux du Canada	Programmes temporisés/spéciaux	Gestion et administration ministérielles	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	
Sciences de la Terre								
Dépenses prévues	35,9	98,3	7,8	1,4	-	-	18,3	161,7
Dépenses réelles	26,5	124,3	6,3	2,4	-	-	15,3	174,8
Forêts								
Dépenses prévues	85,1	1,4	6,5	3,1	2,0	-	-	98,1
Dépenses réelles	75,0	9,1	13,5	1,1	1,0	-	-	99,7
Minéraux et métaux								
Dépenses prévues	30,2	3,5	8,6	1,9	7,6	-	-	51,8
Dépenses réelles	35,6	5,6	6,7	2,1	4,1	-	-	54,1
Énergie								
Dépenses prévues	82,1	2,9	32,4	1,9	13,7	-	-	133,0
Dépenses réelles	80,0	1,7	41,8	1,0	20,0	-	-	144,5
Services intégrés								
Dépenses prévues	8,5	6,1	1,2	0,4	0,8	31,5	-	48,5
Dépenses réelles	-	-	-	-	-	60,4	-	60,4
Direction et coordination								
Dépenses prévues	-	-	-	-	-	11,9	-	11,9
Dépenses réelles	-	-	-	-	-	16,2	-	16,2
TOTAL								
Dépenses prévues	241,8	112,2	56,5	8,7	24,1	43,4	18,3	505,0
Dépenses réelles	217,1	140,7	68,3	6,6	25,1	76,6	15,3	549,7
% du TOTAL	39%	26%	12%	1%	5%	14%	3%	100%

6. Recettes à valoir sur le crédit par domaine d'activité (en millions de dollars)

Domaines d'activité	Recettes réelles 1995-1996	Recettes réelles 1996-1997	Recettes prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Recettes réelles 1997-1998
Science et technologie	0,2	14,4	13,0	13,2	13,2
Infrastructure de connaissances	-	0,2	1,3	3,1	3,1
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	-	1,2	1,2	1,8	1,8
Promotion des intérêts internationaux du Canada	-	0,1	0,1	0,1	0,1
Programmes temporisés/spéciaux	-	-	-	0,3	0,3
Gestion et administration ministérielles	-	-	-	-	-
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	13,1	17,6	17,2	15,9	15,9
Recettes totales à valoir sur le crédit	13,3	33,5	32,8	34,4	34,4

7. Recettes à valoir sur le Trésor par domaine d'activité (en millions de dollars)

Domaines d'activité	Recettes réelles 1995-1996	Recettes réelles 1996-1997	Recettes prévues* 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Recettes réelles* 1997-1998
Science et technologie	15,6	2,6	0,3	s/o	1,7
Infrastructure de connaissances	3,9	1,3	0,3	s/o	2,8
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	3,0	3,8	2,9	s/o	8,9
Promotion des intérêts internationaux du Canada	0,2	0,2	-	s/o	-
Programmes temporisés/spéciaux	15,1	22,2	10,4	s/o	3,8
Gestion et administration ministérielles	1,7	2,8	1,2	s/o	2,3
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1,5	1,2	-	s/o	1,0
Recettes totales à valoir sur le Trésor	41,0	34,1	15,1	s/o	19,6

* Les écarts entre les recettes prévues et réelles s'expliquent par les facteurs suivants : remboursements de dépenses de l'exercice précédent; rajustements à des exercices précédents; intérêts sur des comptes en souffrance; propriété intellectuelle; paiement de frais généraux sur le Fonds renouvelable.

8. Paiements de transfert législatifs par domaine d'activité (en millions de dollars)

Domaines d'activité	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Science et technologie	16,2	15,1	-	-	-
Infrastructure de connaissances	9,1	8,4	-	-	-
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	6,7	6,5	2,1	2,1	2,1
Promotion des intérêts internationaux du Canada	0,5	0,6	-	-	-
Programmes temporisés/spéciaux	46,4	29,3	13,6	19,7	19,7
Gestion et administration ministérielles	4,1	3,7	-	-	-
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	-	-	-	-	-
Total des paiements de transfert législatifs	83,0	63,6	15,7	21,8	21,8

9. Paiements totaux de transfert par domaine d'activité (en millions de dollars)

Domaines d'activité	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
SUBVENTIONS					
Science et technologie	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Infrastructure de connaissances	0,1	1,2	0,2	0,1	0,1
Élaboration de politiques et règlements fédéraux	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Promotion des intérêts internationaux du Canada	-	-	-	-	-
Programmes temporisés/spéciaux	-	-	-	-	-
Gestion et administration ministérielles	-	-	0,1	-	-
Total des subventions	0,4	1,5	0,7	0,4	0,4
CONTRIBUTIONS					
Science et technologie	31,6	27,1	25,8	18,0	17,9
Infrastructure de connaissances	1,4	1,3	1,3	4,1	4,1
Élaboration des politiques et règlements fédéraux	8,2	6,0	6,8	15,0	15,0
Promotion des intérêts internationaux du Canada	-	-	-	0,1	0,1
Programmes temporisés/spéciaux	237,4	43,9	20,3	22,7	22,6
Gestion et administration ministérielles	-	-	-	0,1	0,1
Total des contributions	278,6	78,3	54,2	60,0	59,8
Total des subventions et des contributions	279,0	79,8	54,9	60,4	60,2

10. Dépenses en immobilisation par domaine d'activité

Sans objet

11. Projets d'immobilisation par domaine d'activité

Sans objet

12. État des grands projets de l'État

Sans objet

13. Prêts, investissements et avances par domaine d'activité (en millions de dollars)

Domaine d'activité	Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 1996	Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 1997	Nouveaux prêts	Rembourse- ments 1997-1998	Solde impayé 1997-1998
Prêts					
Programmes temporisés/spéciaux					
Interconnexions régionales de réseaux d'électricité					
Société d'énergie du Nouveau- Brunswick	5,1	5,0	-	5,0	-
Énergie atomique du Canada Limitée					
Logement	0,6	0,4	-	0,1	0,3
Inventaire des stocks d'eau lourde	12,5	11,5	-	1,0	10,5
Prêts pour faciliter la réalisation du projet Hibernia	66,0	132,0	-	-	132,0
Nordion International Inc.	-	-	14,9	-	14,9
Total des prêts	84,2	148,9	14,9	6,1	157,7
Investissements et avances					
Programmes temporisés/spéciaux					
Lower Churchill Development Corporation	14,7	14,8	-	-	14,8
Énergie atomique du Canada Limitée	164,2	164,2	-	-	164,2
Total des investissements et avances	178,9	179,0	-	-	179,0
Total	263,1	327,9	14,9	6,1	336,7

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Le Fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3* pour 1993-1994 afin de fournir des produits et des services pouvant être distribués par l'industrie et des services à valeur ajoutée, de même que pour aider l'industrie à mieux se positionner sur le marché international. Il a reçu du Parlement une autorisation permanente d'effectuer des paiements sur le Trésor, jusqu'à concurrence d'un plafond de 8 millions de dollars.

La gestion de la trésorerie a continué de s'améliorer, puisqu'à la fin de la période comptable du gouvernement, le Fonds affichait un solde supérieur de 636 000 \$ à celui de l'exercice 1996-1997. Le niveau d'utilisation de cette autorisation parlementaire se situe actuellement à 1,5 million de dollars, ce qui laisse un solde de 6,5 millions de dollars.

Les surplus accumulés depuis trois ans ont permis au Fonds de constituer une réserve financière spéciale pour remplacer les presses et lancer des projets de commercialisation qui aideront l'industrie de la géomatique à se positionner sur le marché international.

14. Sommaire financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada (en milliers de dollars)

	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Recettes					
Produits	9 430	10 248	10 100	10 100	10 593
Services	4 191	3 519	3 500	3 500	4 158
Consultation	1 911	3 027	2 400	2 400	1 907
Total des recettes	15 532	16 794	16 000	16 000	16 658
Dépenses	15 234	15 412	15 600	15 600	15 211
Bénéfice (perte)	298	1 382	400	400	1 447
Changements dans le fonds de roulement	(4 234)	407	(1 700)	(1 700)	207
Acquisition d'immobilisation	(293)	(47)	(200)	(200)	(1 771)
Autres postes	193	203	400	400	1 374
Besoins de trésorerie	(4 036)	1 945	(1 100)	(1 100)	1 257
Encaisse au 1 ^{er} avril	387	(3 649)	(3 900)	(3 900)	(1 704)
Encaisse au 31 mars	(3 649)	(1 704)	(5 000)	(5 000)	(447)
Rajustements de fin d'exercice	307	(463)	-	-	(1 084)
Utilisation cumulative nette de l'autorisation	(3 342)	(2 167)	(5 000)	(5 000)	(1 531)

15. Passif éventuel (en millions de dollars)

Liste des éléments du passif éventuel	Montant des éléments du passif éventuel	
	le 31 mars 1997	Courant au 31 mars 1998
Prêts		
Garantie d'emprunt à NewGrade Energy Inc.	150,7	132,0
Garantie d'emprunt relative à la <i>Loi sur l'exploitation du champ Hibernia</i>	1 494,7	1 039,0
Total des prêts	1 645,4	1 171,0
Revendications et causes en instance ou imminentes	54,9	7,9
Total du passif éventuel	1 700,3	1 178,9

V Groupement des rapports

A. Stratégie du développement durable

RNCan a déposé sa toute première Stratégie du développement durable au Parlement le 10 décembre 1997. On y envisage le développement durable dans le secteur des ressources naturelles comme une stratégie permettant de continuer à utiliser et à mettre en valeur les ressources naturelles d'une façon qui protège à la fois la santé de l'environnement naturel et de la masse continentale et le patrimoine des générations à venir. Le Ministère a intégré ses buts stratégiques et les objectifs de la Stratégie, faisant ainsi du développement durable le principal cadre de référence de ses activités. Depuis son dépôt, RNCan a diffusé la stratégie auprès des intervenants et des intéressés, précisé ses indicateurs préliminaires de mesure du rendement et entrepris de mettre en oeuvre 68 mesures d'action.

Ces indicateurs révisés ont été publiés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 1998-1999*; ils se trouvent aussi à la section VI (Autres renseignements) du présent rapport. Ayant consulté une centaine d'intervenants au sujet des indicateurs préliminaires, le Ministère continue de s'efforcer de les améliorer à la lumière des observations découlant des examens externes.

Des plans de mise en oeuvre assortis d'objectifs et de calendriers ont été dressés pour chacune des 68 mesures d'action. Même si l'exercice 1997-1998 n'est que la première des trois années que durera la mise en oeuvre, des réalisations ont déjà été enregistrées à bien des égards. Sept engagements ont même été complètement tenus. Le tableau 1 résume les objectifs et les buts de 1997-1998 et les réalisations connexes. **Des lettres grasses dénotent les engagements complètement tenus.** Comme les mesures décrites correspondent aux nouveaux buts et objectifs du Ministère, elles constituent un sous-ensemble axé sur le développement durable. La section III du présent rapport contient de plus amples précisions sur la mesure dans laquelle les 68 mesures d'action ont été réalisées, et le tableau suivant les mentionne également.

RNCan est donc en voie de tenir l'engagement qu'il s'est donné de collaborer avec les intervenants en ce qui a trait à la mise en valeur durable de nos ressources naturelles. On peut obtenir d'autres précisions sur la réalisation des mesures d'action en consultant la page d'accueil du « Développement durable » sur le site Web de RNCan <http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev>.

Tableau 1 : Réalisations par rapport à la Stratégie du développement durable

But	Objectifs d'action 1997-1998	Réalisations 1997-1998
Donner aux Canadiens les moyens de prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles	Consulter au sujet de l'élaboration de l'Infrastructure canadienne des données géospatiales, pour faciliter une utilisation plus générale des données géospatiales.	Organisation de six ateliers; participation d'organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, d'universités et de l'industrie (voir p. 16).

But	Objectifs d'action 1997-1998	Réalisations 1997-1998
(suite)	Produire l'ébauche d'un cadre pour les critères et indicateurs de développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux, afin de faciliter la présentation de rapports d'avancement aux intervenants.	Production de l'ébauche d'un cadre pour les critères et indicateurs de développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux; début des préparatifs d'un atelier des intervenants sur les indicateurs (voir p. 17).
	Élaborer une étude de base des obstacles et des désincitatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.	Publication du document intitulé « <i>Traitement fiscal de l'électricité tirée de sources d'énergie renouvelables et des technologies éconergétiques : une comparaison internationale</i> ».
	Obtenir les opinions des intervenants sur les façons d'améliorer le régime de réglementation relatif aux mines.	Lancement partout au pays de consultations avec de nombreux intervenants sur le régime de réglementation relatif aux mines.
	Préparer une nouvelle Stratégie nationale sur les forêts pour guider les efforts d'aménagement forestier durable au Canada.	La nouvelle Stratégie est prête (voir p. 18).
Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures	Organiser des ateliers sur le développement durable dans le secteur des ressources naturelles pour la Conférence internationale du Conseil de l'Arctique sur le développement durable.	Ateliers organisés, en partenariat avec les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien, des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'Environnement, au sujet de : l'énergie dans le Nord, l'aménagement forestier durable, et l'exploitation durable des ressources minérales dans le monde circumpolaire.
	Mettre au point un outil d'analyse permettant de surmonter les obstacles à l'utilisation d'énergies renouvelables dans les collectivités éloignées.	Réalisation du progiciel d'analyse rapide RETScreen, qui permet de faire des études de pré faisabilité.
	Mettre au point des démonstrations d'utilisations de données géospatiales et de technologies géospatiales pour les collectivités autochtones, rurales et nordiques.	Mise au point, avec les programmes Accès communautaire et Communautés branchées d'Industrie Canada, d'une entente de base sur la démonstration de l'utilité des données géospatiales.
	Produire de l'information géoscientifique afin de stimuler l'intérêt pour l'exploration minérale dans le nord de l'île de Baffin et la péninsule Melville.	Lancement d'un partenariat avec la Qikiqtaaluk Corporation de l'Association des Inuit de Quikiqtani et le gouvernement des T.N.-O. pour la création d'une base de données géoscientifiques numériques et l'évaluation des potentialités minérales (voir p. 25).
Limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles	Étendre la portée du <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i> afin de relever le niveau d'efficacité énergétique au Canada.	Rédaction terminée de la quatrième modification du <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i> .

But	Objectifs d'action 1997-1998	Réalizations 1997-1998
(suite)	Finir de rédiger un document sur les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre le changement climatique.	Publication du document intitulé <i>Impacts of Future Climate Change on the Southern Canadian Prairies</i> (Incidences du changement climatique futur sur la partie sud des Prairies canadiennes).
	Lancer un nouveau programme des énergies renouvelables.	Lancement du Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER) (voir p. 17).
	Verser des fonds à 11 groupes partenaires responsables de forêts modèles pour des projets de démonstration d'aménagement forestier durable.	Ententes de contribution négociées pour dix forêts modèles; concours terminé pour une onzième, sous direction autochtone (voir p. 20).
	Mettre en oeuvre la suite du Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM).	Reconduction du NEDEM pour 3 années (voir p. 31).
	Établir pour trois années le Programme de réduction des émissions de moteurs diesel (DEEP).	DEEP lancé (voir p. 31).
	Consulter au sujet de l'enlèvement des déchets faiblement radioactifs.	Consultations entreprises avec des groupes de Port Hope.
	Lancer un nouveau Programme des métaux dans l'environnement (PME).	PME lancé (voir p. 33).
Faire de RNCan le chef de file du gouvernement fédéral en matière de gestion des activités conformément aux principes du développement durable	Revoir et mettre à jour la politique environnementale du Ministère.	Rédaction d'une nouvelle politique environnementale pour les opérations du Ministère.
	Réduire et convertir le parc automobile.	Achat de 11 véhicules qui utilisent des carburants de remplacement, ce qui n'a pas empêché de réduire de 10 le nombre total de véhicules.
	Réduire la consommation d'énergie.	Mesures d'économie d'énergie mises en oeuvre.
	Acheter de l'énergie verte, c'est-à-dire renouvelable ou de remplacement.	Signature d'un contrat d'achat d'énergie verte.

B. Principales initiatives législatives et réglementaires

RNCan n'a trouvé aucune initiative à laquelle s'appliquerait le critère d'un projet de réglementation « majeur » ou « important ». Toutefois, le tableau suivant résume l'essentiel des Projets de réglementation fédérale de 1997 en cette année de transition.

But du projet de loi ou du règlement	Résultats attendus (indiqués dans <i>Projets de réglementation fédérale</i>)	Critères de mesure de rendement	Résultats
Modernisation et restructuration du <i>Règlement sur les explosifs</i> , notamment rédaction en langage ordinaire : élimination de vieilles dispositions, modernisation en fonction des nouvelles technologies, des pratiques de l'industrie et du système de classification des explosifs des Nations Unies.	Le langage et le contenu du Règlement seront actuels et plus clairs et son organisation, meilleure. Le système de réglementation, d'avant-garde et facile à comprendre et à utiliser, favorisera le respect de la loi et des règles de sûreté sans porter atteinte à la compétitivité.	Les effets d'une réglementation plus claire seront évalués à court terme d'après le nombre de lacunes critiques, majeures et mineures relevées lors des inspections de conformité, et à long terme d'après les taux d'accidents et d'incidents, y compris morts, blessures et pertes matérielles.	Aucun résultat à signaler jusqu'à présent (mise en oeuvre fin 1998). Les résultats seront présentés dans le Rapport sur le rendement du Ministère pour la période se terminant le 31 mars 2000.
La nouvelle <i>Loi sur les arpenteurs des terres du Canada</i> autorise le transfert de RNCan au secteur privé, soit à l'Association des arpenteurs fédéraux de la responsabilité de la Commission d'examineurs des arpenteurs fédéraux. Ceci contribue à tenir l'engagement du gouvernement de simplifier ses opérations et engendre une petite économie.	Autoréglementée, l'Association sera chargée : 1) de l'octroi des brevets d'arpenteur des terres du Canada; 2) des normes de conduite de ces arpenteurs; 3) de leur formation continue. Elle aura les mêmes pouvoirs et responsabilités que les associations d'arpenteurs provinciales. Les résidents des terres du Canada bénéficieront de services d'arpentage professionnels de la même qualité que ceux que les associations provinciales assurent aux autres Canadiens.	Indicateurs de réussite : 1) nombre de membres; 2) nombre de brevets accordés; 3) nombre d'arpenteurs fédéraux disponibles au Canada; 4) activités de l'Association : a) règlement de plaintes b) sanctions contre membres et arpenteurs fédéraux c) examens des pratiques d) formation continue	Aucun résultat à signaler jusqu'à présent (attente de la publication du règlement connexe). Examen du projet de règlement débuté en juin 1998. Les résultats seront présentés dans le Rapport sur le rendement du Ministère pour la période se terminant le 31 mars 2000.
Une troisième modification du <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i> a servi à relever la norme d'efficacité des moteurs à induction électrique de 1 à 200 hp.	Augmentation de l'efficacité énergétique des moteurs électriques utilisés dans le commerce et l'industrie, réduction de consommation d'énergie et donc des émissions de CO ₂ .	Critères à inclure : le nombre de plaintes de non-conformité, et les résultats de la surveillance et de l'application aux frontières et d'essais de vérification de l'équipement ainsi que le comportement du marché confirmé par des sondages des consommateurs.	Aucun résultat à signaler jusqu'à présent (attente des résultats du contrôle de l'application du règlement entré en vigueur au début de 1998).

C. État des réservoirs de combustibles sur les terres gérées par RNCan

Rapport annuel au 30 avril 1998

Aux termes de la Partie IV de la LCPE, notamment du *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage des produits pétroliers et des produits apparentés sur le territoire domanial*, ce rapport présente, au 31 décembre 1997, les données précisées à l'annexe II de ce règlement.

1. Nombres de systèmes de stockage hors sol :

qui sont inscrits auprès de Ressources naturelles Canada : **5**

qui respectent les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : **3**

qui ne respectent pas les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : **2**

qui devraient être améliorés aux termes de l'annexe I des *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* :

a) **1** en 1998

b) **1** en 1999

2. Nombres de systèmes de stockage souterrains :

qui sont inscrits auprès de Ressources naturelles Canada : **4**

qui respectent les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains* : **1**

qui ne respectent pas les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains* : **3**

qui devraient être améliorés aux termes de l'annexe I des *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains* : **3** en 1998

VI Autres renseignements

A. Personnes-ressources pour renseignements supplémentaires

<p>Jean McCloskey Sous-ministre Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 21^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone : (613) 992-3456 c. élec. : jemcclos@nrcan.gc.ca</p>	<p>Secteur des sciences de la Terre Marc Denis Everell Sous-ministre adjoint Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 14^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone : (613) 992-9983 c. élec. : mdeverel@nrcan.gc.ca</p>	<p>Secteur de l'énergie Mike Cleland Sous-ministre adjoint Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 16^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone : (613) 996-7848 c. élec. : mcleland@nrcan.gc.ca</p>
<p>Service canadien des forêts Yvan Hardy Sous-ministre adjoint Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 8^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone : (613) 947-7400 c. élec. : yhardy@nrcan.gc.ca</p>	<p>Secteur des minéraux et des métaux Linda Keen Sous-ministre adjointe Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 10^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone : (613) 992-2490 c. élec. : lkeen@nrcan.gc.ca</p>	<p>Secteur des services intégrés Joanne Toews Sous-ministre adjointe Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 3^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone : (613) 995-4252 c. élec. : jtoews@nrcan.gc.ca</p>
<p>Direction de la planification stratégique et de la coordination Patricia McDowell Directrice générale p.i. Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 20^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone: (613) 947-9831 c. élec.: pmcdowel@nrcan.gc.ca</p>	<p>Communications Denis Saint-Jean Directeur général Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 15^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone: (613) 996-3355 c. élec.: desaintj@nrcan.gc.ca</p>	<p>Direction de la vérification et de l'évaluation Elizabeth MacRae Directrice générale Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 14^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4</p> <p>Téléphone: (613) 996-4940 c. élec.: emacrae@nrcan.gc.ca</p>

B. Adresses Internet

Administration centrale et secteurs :

Page d'accueil de RNCan	http://www.nrcan.gc.ca
Développement durable	http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev
Lois et règlements	http://www.nrcan.gc.ca/dmo/spcb/regiss_f.html
Service canadien des forêts	http://www.nrcan.gc.ca/cfs
Secteur des services intégrés	http://www.nrcan.gc.ca/css/css-pf.htm
Secteur des sciences de la Terre	http://www.nrcan.gc.ca/ess
Secteur de l'énergie	http://www.es.nrcan.gc.ca/WWW-data/new/esf.htm
Secteur des minéraux et des métaux	http://www.nrcan.gc.ca/mms

Sites du Secteur des sciences de la Terre :

Atlas national du Canada	http://www-nais.ccrs.nrcan.gc.ca
Atlas national sur le Rescol canadien	http://www-nais.ccrs.nrcan.gc.ca/shoolnet/
Centre canadien de télédétection	http://www.ccrs.nrcan.gc.ca
Centre d'information topographique de Sherbrooke	http://www.ccg.nrcan.gc.ca
Centre d'information topographique - Ottawa	http://maps.nrcan.gc.ca
Centre de données géophysiques	http://gdcinfo.agg.nrcan.gc.ca/tdm.html
Commission géologique du Canada	http://www.nrcan.gc.ca/gsc
Division des levés officiels	http://www.geocan.nrcan.gc.ca/lsd
Étude du plateau continental polaire	http://polar.nrcan.gc.ca
Géomatique Canada	http://www.geocan.nrcan.gc.ca
Infrastructure canadienne des données géospatiales	http://cgdi.gc.ca/frames-f.html
Levés géodésiques	http://www.geod.nrcan.gc.ca
Photothèque nationale de l'air	http://airphotos.nrcan.gc.ca
Programme de séismologie des tremblements de terre	http://www.seismo.nrcan.gc.ca
Programme national de géomagnétisme	http://www.geolab.nrcan.gc.ca/geomag/fr_main.html
Services aéronautiques et techniques	http://aero.nrcan.gc.ca

Sites du Service canadien des forêts :

Centre de foresterie de l'Atlantique du SCF	http://www.fcmr.forestry.ca
Centre de foresterie des Grands Lacs du SCF	http://www.glfc.forestry.ca/glfc3.htm
Centre de foresterie des Laurentides du SCF	http://www.cfl.forestry.ca
Centre de foresterie du Nord du SCF	http://www.nofc.forestry.ca
Centre de foresterie du Pacifique du SCF	http://www.pfc.cfs.nrcan.gc.ca

Sites du Secteur des minéraux et des métaux :

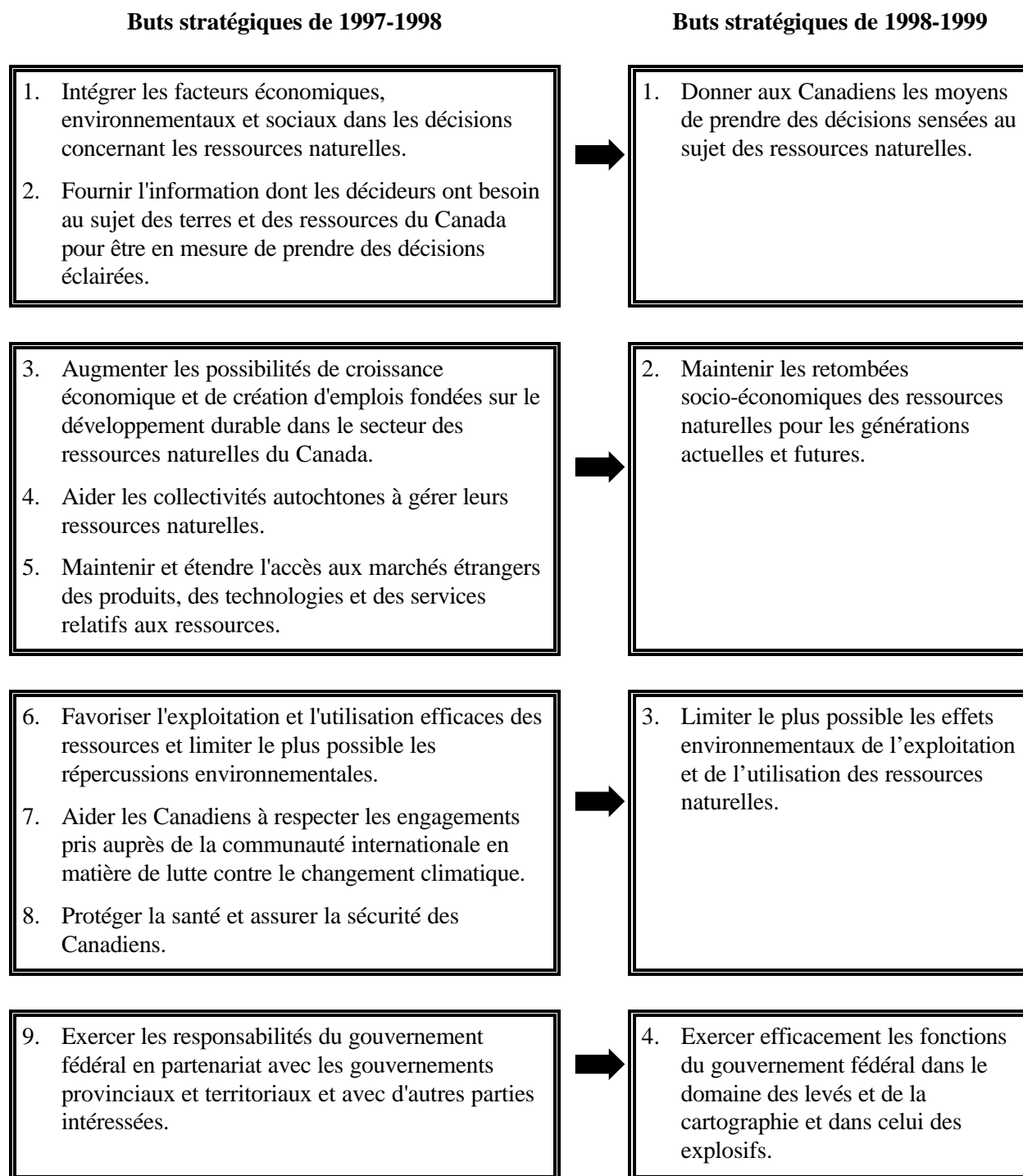
Biominet	http://www.nrcan.gc.ca/mets/biominet/homef.htm
Climat commercial et les investissements dans les minéraux	http://mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/business/defaultf.htm
Direction de l'analyse économique et financière	http://www.nrcan.gc.ca/ms/daef/
Direction de la technologie minérale	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/homefr.htm
Division de la réglementation des explosifs	http://www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/
Division de la statistique sur les minéraux et sur l'activité minière	http://www.nrcan.gc.ca/mms/daef/dsmam/
Explonet	http://www.nrcan.gc.ca/mms/efab/mmsd/explonet/which.htm
L'Univers de la fiscalité minière	http://www.nrcan.gc.ca/ms/daef/dfirm
Laboratoire canadien de recherche sur les explosifs	http://www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/incerlf.htm
Les minéraux et les métaux - Un trésor à découvrir	http://www.nrcan.gc.ca/mms/school/f_mine.htm
Les Laboratoires des mines et des sciences minérales de CANMET - Bells Corners	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/bells/frcorpge.htm
Mine-laboratoire (Val-d'Or)	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/valdor/fr/menu_f.htm
Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM)	http://www.nrcan.gc.ca/mets/mend/
Projet canadien des matériaux de référence (PCMR)	http://www.nrcan.gc.ca/mets/ccrmp/defaultf.htm
Semaine minière du Canada	http://www.semaineminiere.org/home_f.htm

Sites du Secteur de l'énergie :

Bureau de la recherche et du développement énergétiques	http://www.es.nrcan.gc.ca/WWW-data/new/brde.htm
Changement climatique	http://www.climatechange.nrcan.gc.ca
Défi-climat (Mesures volontaires et Registre)	http://www.vcr-mvr.ca
Direction de la technologie de l'énergie de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/etbhome.html
Division du gaz naturel	http://www.nrcan.gc.ca/es/erb/ngd
Le centre d'information CANMET	http://www.es.nrcan.gc.ca/msd/cic/cicintro.htm
Programmes d'efficacité énergétique	http://www.oee.nrcan.gc.ca

C. Corrélation entre les buts stratégiques de 1997-1998 et ceux de 1998-1999

En 1997-1998, RNCan a adopté une *Stratégie du développement durable* et révisé en conséquence ses buts stratégiques, dont le nombre est passé de neuf à quatre.



D. Cadre de mesure du rendement

(Buts/Objectifs/Indicateurs de rendement)

But stratégique 1	
Donner aux Canadiens les moyens de prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles.	
Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
1.1 Connaissances - Produire des bases de données intégrées et faciles d'accès qui nous renseignent sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada, de même que sur leurs dimensions économiques, environnementales et sociales.	<ul style="list-style-type: none"> • Clients satisfaits de la valeur, de l'accessibilité et de la qualité de l'information (sondages). • Degré de sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des secteurs et des questions liés aux ressources naturelles (sondage).
1.2 Coopération - Promouvoir la collaboration et la recherche de consensus au pays et sur la scène internationale en ce qui concerne les questions, les politiques, les buts et les programmes d'action relatifs au développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des activités multipartites nationales et internationales en matière de développement durable, et résultats de ces efforts (par ex. Stratégie forestière nationale, Initiative minière de Whitehorse, forêts modèles).
1.3 Politiques - Mettre au point et promouvoir des approches fiscales, réglementaires et volontaires qui favorisent le développement durable dans le secteur des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des activités volontaires en matière de développement durable, et résultats de ces efforts (par ex. Initiative des bâtiments fédéraux, Défi-climat (Mesures volontaires et Registre), Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques).

But stratégique 2	
Maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.	
Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
2.1 Croissance et investissement - Créer des débouchés économiques et encourager l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Impact économique de la S-T de RNCan. • Situation de l'emploi et productivité dans l'industrie des ressources et les industries connexes. • Valeur ajoutée dans l'industrie des ressources naturelles. • Capitaux investis dans l'industrie des ressources et les industries connexes.

But stratégique 2 (suite)	
Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
2.2 Commerce et marchés - Favoriser et élargir l'accès aux marchés étrangers pour les produits, les connaissances, les technologies et les services associés aux ressources naturelles du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur (en \$ et en pourcentage) des exportations de produits, de technologies et de services associés aux ressources naturelles.
2.3 Collectivités - Renforcer la capacité des collectivités autochtones, rurales et nordiques de générer une activité économique durable à partir des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets communs avec des collectivités rurales, autochtones et nordiques, et montant des fonds complémentaires recueillis dans le cadre de ces projets. • Nombre et salaires des Autochtones et des résidents du Nord employés dans le secteur des ressources. • Prestation de services logistiques coordonnés en partenariat avec d'autres organismes.

But stratégique 3	
Limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources.	
Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
3.1 Changements climatiques - Aider à limiter les changements climatiques et à s'y adapter.	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de gaz à effet de serre par rapport au PIB et par rapport aux engagements internationaux et aux autres pays. • Tendances de l'utilisation des énergies renouvelables et des énergies de remplacement. • Tendances de l'efficacité énergétique, par utilisation finale. • Émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du gouvernement fédéral. • Impact de la S-T de RNCan sur les gaz à effet de serre.

But stratégique 3 (suite)

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
3.2 Atténuation des effets environnementaux - Promouvoir des technologies et des pratiques de gestion qui réduisent les effets sur l'environnement, préservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources.	<ul style="list-style-type: none">• Impact de la S-T de RNCan sur l'environnement (à part les gaz à effet de serre).• Tendances du recyclage des ressources naturelles.
3.3 Sécurité et bien-être - Protéger les Canadiens contre les désastres naturels et les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources.	<ul style="list-style-type: none">• Impact de l'information et des conseils fournis par RNCan au sujet de la gestion des désastres naturels.• Nettoyage de sites contaminés par des déchets faiblement radioactifs.

But stratégique 4

Exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs.

4.1 Gérer un système national de levés pour le géopositionnement, la cartographie et l'entretien des frontières.	<ul style="list-style-type: none">• Clients satisfaits des produits et services pertinents (cartes aéronautiques, levés).• Succès des projets réalisés en partenariat.
4.2 Promouvoir l'utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques.	<ul style="list-style-type: none">• Fréquence des accidents et des incidents survenus dans les industries des explosifs et des pièces pyrotechniques au Canada.

But de gestion 5	
Gérer le Ministère de manière efficace et efficiente.	
Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
<p>5.1 Gérer les ressources de manière responsable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Employés satisfaits des pratiques de gestion de RNCan (sondage, rétroaction ascendante). • Ressources correspondant aux compétences fondamentales (au début, rapports sur la formation et le perfectionnement). • Économies réalisées grâce à la rationalisation des processus administratifs, à l'innovation dans la prestation de services, au commerce électronique, et aux achats en nombre et aux contrats de TI (en dollars et en temps).
<p>5.2 Améliorer continuellement les produits, les services et les activités de RNCan.*</p> <p>* <i>Un indicateur des capacités en matière de politiques sera établi.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse aux recommandations des vérifications, des évaluations et des autres études portant sur la gestion et les activités de RNCan. • Note obtenue par RNCan à l'Exercice d'évaluation de la qualité, administré par l'Institut national de la qualité et le SCT.
<p>5.3 Renforcer les partenariats et assurer le transfert des connaissances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Total des contributions financières et non financières obtenues par RNCan dans le cadre de projets de S-T à frais partagés. • Adoption des connaissances, des technologies et des pratiques développées avec l'aide de RNCan.
<p>5.4 Améliorer continuellement la gestion de la S-T.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès dans la mise en oeuvre du Cadre de gestion de la S-T de RNCan.

But de gestion 5 (suite)

Objectifs	Indicateurs de rendement préliminaires
<p>5.5 Consolider la culture scientifique à RNCAN.*</p> <p>* <i>Un indicateur des capacités scientifiques sera établi.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence de la S-T de RNCAN. • Nombre de bénéficiaires et valeur des initiatives de formation scientifique de RNCAN (subventions, bourses, étudiants co-op et stages).
<p>5.6 Prêcher par l'exemple -</p> <p>Utiliser des outils et des méthodes de gestion environnementale de pointe dans le cadre des activités de RNCAN.</p> <p>Réduire la quantité de déchets que génèrent les activités de RNCAN.</p> <p>Rendre plus efficace l'utilisation de l'énergie et des autres ressources pour les activités de RNCAN.</p> <p>Favoriser l'utilisation de biens et de services éconergétiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de réponse aux normes internationales en améliorant le Système de gestion de l'environnement. • Application de vérifications et d'évaluations environnementales aux opérations de RNCAN. • Quantité totale de déchets produits chaque année par les opérations de RNCAN. • Quantité de gaz à effet de serre émanant des opérations de RNCAN. • Nombre de véhicules et pourcentage du parc automobile convertis aux carburants de remplacement. • Consommation annuelle d'énergie par mètre carré dans les édifices de RNCAN. • Consommation annuelle d'eau dans les édifices de RNCAN. • Nombre de biens et de services éconergétiques achetés par RNCAN.

E. Liste des lois

Le Ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le contrôle de l'énergie atomique

Loi sur la Beauharnois Light, Heat and Power Company⁽¹⁾

Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada - Terre-Neuve

Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada - Nouvelle-Écosse

Loi sur la Commission canadienne du blé

Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes⁽²⁾

Loi sur le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada⁽²⁾

Loi sur le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur⁽²⁾

Loi sur la détermination de la propriété et du contrôle canadiens

Loi sur la Société de développement du Cap-Breton

Loi sur les coopératives de l'énergie

Loi sur le ministère des Ressources naturelles

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie

Loi sur la surveillance du secteur énergétique

Loi sur l'administration de l'énergie

Loi sur l'efficacité énergétique

Loi sur les explosifs

Loi sur les forêts

Loi sur l'exploitation du champ Hibernia

Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences (N.-É. et Î.-P.-É.)⁽²⁾

Loi sur la Commission de la frontière internationale

Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires⁽³⁾

Loi sur la responsabilité nucléaire⁽³⁾

Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout

Loi sur le programme d'encouragement du secteur pétrolier⁽²⁾

Loi sur les paiements provisoires relatifs au grain des Prairies

Lois sur les limites provinciales

⁽¹⁾ En fait quatre lois distinctes :

L.C., 1931, c. 19, Loi concernant la « Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited »

L.C., 1931, c. 20, Loi déclarant d'utilité publique pour le Canada certains ouvrages de la « Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited »

L.C., 1940, c. 20, Loi concernant la « Beauharnois Light, Heat and Power Company »

L.C., 1947, c. 46, Loi sur la Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited

⁽²⁾ Cette loi est en vigueur, mais inappliquée.

⁽³⁾ Cette loi a reçu la sanction royale, mais n'entrera en vigueur que le jour fixé par un décret du gouverneur en conseil.

Le Ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques

Ministre des Transports; ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; ministre des Ressources naturelles

Loi sur les opérations pétrolières au Canada

Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (pour toutes les terres dont les ressources naturelles sont de sa compétence administrative); ministre des Ressources naturelles (pour toutes les terres dont les ressources naturelles sont de sa compétence administrative)

Loi sur l'arpentage des terres du Canada

Ministre des Ressources naturelles (sauf Partie III); ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (Partie III)

Loi fédérale sur les hydrocarbures

Ministre des Ressources naturelles; ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Loi sur l'Office national de l'énergie

Ministre des Ressources naturelles (1994, c. 41, par. 37(2)); ministre des Transports (art. 108-111)

Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles

Ministre des Ressources naturelles; ministre des Pêches et Océans (1978-79, c. 13, art. 34); ministre de l'Environnement (c. 14 (2^e suppl.), art. 9) - voir art. 2 de la Loi

F. Index des sujets traités

- Accord canadien sur les forêts, 18
Amiante chrysotile, 27
An 2000, 40
- Ballard Power Systems, 30
Base de données canadienne pour les chercheurs forestiers, 21
Biodiversité, 2, 6, 28, 32, 34, 65
Biotechnologie, 24, 32
Bois d'oeuvre résineux, 26
- Cadre de gestion de la S-T, 39
Cadre de mesure du rendement, 15, 40
Cadre des activités de production de recettes, de financement et de collaboration externes, 39
Changement climatique, 1, 2, 4, 17, 28, 29, 32, 34, 36, 56, 61, 62
Climat commercial et les investissements dans les minéraux, 18
Codes modèles nationaux de l'énergie pour les bâtiments et les habitations, 29
Comité mixte des organismes intéressés à la géomatique (CMOIG), 16
Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire, 34
Conférence annuelle des ministres des Mines des Amériques, 24
Conférence des Parties (COP3), 19, 24, 29
Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF), 19, 24
Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), 25
Coopérative canadienne de la génétique et de la biotechnologie du peuplier et du peuplier faux-tremble, 24
Critères et indicateurs, 17, 19, 24, 55
- Débordement de la rivière Rouge, 33
- Développement durable, 1-7, 15-19, 22, 24, 26, 38, 42, 43, 54-56, 60, 62, 63, 70
Dispositif national d'alerte rapide pour les pluies acides (DNARPA), 19
- ÉnerGuide, 29
Étude de l'atmosphère et des écosystèmes boréaux (BOREAS), 32
Évaluation de l'incidence, 39
Évaluation environnementale, 31
- Feux de forêts, 32
Forêts modèles, 20, 56, 63
Forum intergouvernemental sur les forêts, 26
- Gaz carbonique, 34
Gaz à effet de serre, 2, 4, 6, 17, 28, 29, 56, 64, 65, 67
Géomatique, 3, 16, 23, 43-49, 52, 60
Géoscientifique, 18, 21, 22, 35, 55
Guide de la saine gestion, 40
- Indicateurs de rendement, 3, 15, 63-67
Infrastructure canadienne des données géospatiales (ICDG/Géoconnexion), 16, 60
Initiative des bâtiments fédéraux, 63
Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM), 20
Internet, 16, 21, 37, 60, 61
Inventaire forestier national du Canada, 19, 20
- Kyoto, 6, 9, 17, 29
- Laboratoire de fonderie mobile, 25
L'État des forêts au Canada, 6, 21
- Mesures rapides en matière de technologie, 17
- Nématode du pin, 27

Ozone, 19

Partenariats, 7, 16, 23, 38,66

Participation des Autochtones, 10, 20, 22, 23, 26

Politique des minéraux et des métaux, 17

Prestation des services internes
d'approvisionnement et de paiement, 39

Principales régions minières du Canada
(carte), 16

Programme d'encouragement aux systèmes
d'énergies renouvelables (PENSER), 17

Programme de formation en gestion et de
perfectionnement des scientifiques, 38

Programme de neutralisation des eaux de
drainage dans l'environnement minier
(NEDEM), 31, 56, 61

Programme de réduction des émissions de
moteurs diesel (DEEP), 56

Programme des métaux dans
l'environnement, 33, 35

Programme d'évaluation des techniques de
mesure d'impact en milieu aquatique, 34

Programme forestier des Premières nations,
19

Programme national de cartographie
géoscientifique (CARTNAT), 21, 60

Programme national de données sur les forêts,
19, 21

Pièces pyrotechniques, 7, 35, 36, 65

Qualité 2000, 40

Recherche scientifique dans l'Arctique, 35

Règlement sur les effluents liquides des mines
de métaux, 34

Règlement sur les explosifs rédigé en termes
simples, 37

Réseau de base canadien, 37

Réseau de sites pour la recherche sur les
écosystèmes forestiers (RREF), 32

Réservoirs de combustibles, 3, 58

ResSources, 1-7, 15, 16, 18, 20-23, 25, 28,
31,
35-40, 42-44, 46, 47, 54, 55, 58, 59,
61-69

Réussir dans l'économie fondée sur les
connaissances (WINS), 2, 12

Sables pétrolifères, 25, 26

Science et technologie de l'exploration II
(EXTECH II), 23

Sites de recherche et de surveillance sur les
écosystèmes boréaux (BERMS), 32

Sommet de Houston du G-8, 26

Stratégie canadienne pour le commerce
international, 23

Stratégie du développement durable, 54

Stratégie nationale sur les forêts, 18, 24, 55

Système automatisé de consultation de
photographies aériennes, 37

Système d'information spatiale pour la
gestion des feux de forêt, 18

Système de positionnement global (GPS), 36

Systèmes d'information géographique (SIG),
17

Technologie de l'information, 38

Téledétection, 18-20, 34, 35, 39, 60

Tempête de verglas, 35, 36

Tordeuse des bourgeons de l'épinette, 31

Traitement des mousses, 26

Utilisation de l'information géologique en
aménagement urbain et régional, 17

Véhicules électriques, 30